

ACTUALITÉS

Le Roannais a son campus
des métiers

REPORTAGE

Section de recherches
version pompiers

PORTRAIT

Anne-Frédérique Royon
indomptable championne



DOSSIER

VOYAGEZ MIEUX ET MOINS CHER !



VOYAGEZ MIEUX ET MOINS CHER !

DOSSIER. Travail, études, loisirs... Nous avons tous besoin de nous déplacer au quotidien. Pour permettre aux Ligériens de voyager confortablement et à petit prix, le Conseil général améliore en permanence son réseau TIL, tout en soutenant le développement du covoiturage et de la multimodalité dans la Loire.

4-7 **EN BREF ET EN IMAGES**

L'action du Conseil général de la Loire

8-11 **ACTUALITÉS**

8 Le Roannais a son Campus des métiers • 9 En route vers la citoyenneté • 10 Des collégiens solidaires - La pêche ligérienne est en forme • 11 L'accompagnement en fin de vie, un engagement citoyen

12 **INTERVIEW**

Lucien Barou fait revivre la mémoire des Poilus

21 **VIE PRATIQUE**

Coup de chaud sur les factures énergétiques

22-23 **REPORTAGE**

Section de recherches version pompiers

24-25 **ILS FONT BOUGER LA LOIRE**

- Alix Briffaud
- Michel Roche
- Gaétan Faure
- Emma Broze

26 **LOISIRS**

Quand la Loire s'illumine

27 **À VOS PAPILLES**

- Gilles Chauve : dans sa maison de jeunes cerfs...
- Cuisinez comme un grand chef

28-29 **EXPRESSION DES ÉLUS**

30-31 **PORTRAIT**

Anne-Frédérique Royon, indomptable championne



S'ENGAGER AU SERVICE DES AUTRES



Cette année, 35 jeunes sapeurs-pompiers ont décroché leur diplôme dans la Loire, validant ainsi quatre années de formation. La cérémonie de remise des diplômes s'est déroulée le 19 septembre à l'Hôtel du Département.

Directeur de la publication :
Bernard Bonne, Président du
Conseil général de la Loire

Rédactrice en chef :
Marie Camière

Crédits photos :
Cédric Daya (HTR-France),
Frédéric Chambert, Vincent
Poillet, CBN Massif Central,
Fabrice Roure, CG42, Romain
Durand (HTR-France),
Gil Lebois/ADTR42, Anne
Mathieu, Choeur Symphonia,
Laurent Madelon/FNPF,
SDIS 42, Alexis Orloff/ffgolf,
Jacqueline Couturier, DR.

Infographies/illustrations :
Jean-Marie Cotsos,
Frédéric Ellis

Rédaction : Direction
de la Communication

Conception, réalisation :

SPHERE
PUBLIQUE

agence@spherepublique.com

Impression : Imaye Graphic

Diffusion : Adrexo

Tirage : 330 000 ex

Dépôt légal : 4^e trimestre 2014

Conseil général de la Loire :
Hôtel du Département,
2, rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne Cedex 1
Site internet : www.loire.fr
Tél. : 04 77 48 42 42

L'Hôtel du Département a accueilli il y a quelques semaines la cérémonie de remise des brevets aux Jeunes Sapeurs-Pompiers, venant clôturer leur période d'apprentissage.

Au-delà du caractère symbolique saluant la fin de leur formation, ce rendez-vous a permis de témoigner de la reconnaissance des autorités envers ces jeunes soldats du feu qui entrent dorénavant dans une nouvelle étape de leur parcours.

L'engagement citoyen et la volonté de servir de ces adolescents suscitent notre plus profond respect.

La solidarité qu'ils incarnent, le don de soi qu'ils représentent, parfois au péril de leur vie, et leur sens de l'intérêt général et du civisme, demeurent en effet des valeurs qui doivent être érigées en exemple. Nous devons donc les soutenir.

C'est précisément cet objectif que poursuivent le Conseil général de la Loire et le SDIS, en lien avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers.

Ensemble, nous veillons à leur assurer la meilleure formation mais aussi à leur garantir une mise à disposition de moyens parfaitement adaptés. Il en va de la qualité des services d'incendie et de secours de notre Département.

En tout état de cause, nous pouvons être légitimement fiers de ces jeunes sapeurs-pompiers, formidable relève pour l'avenir, formidable espoir aussi, dans une société qui, plus que jamais, a besoin de solidarité et de lien social.

Le Président du Conseil général de la Loire

En images



11 septembre 2014

Une exposition consacrée aux places publiques

Le Conseiller général délégué Iwan Mayet inaugure l'exposition « Place(s) publique(s) », à découvrir aux Archives départementales de la Loire jusqu'au 19 décembre. Une promenade à travers le temps sur les places publiques de notre département, lieu de vie urbaine par excellence.



18 septembre 2014

Le numérique à l'honneur à Roanne

Roanne accueille la première édition du salon spécialisé L'instant numérique. Georges Ziegler, 1^{er} Vice-Président du Conseil général, prononce le discours d'ouverture de cette manifestation qui a réuni au Scarabée plus de 70 professionnels de la filière numérique.



21 septembre 2014

Belle performance pour le Raid Nature 42

Georges Bonnard, Conseiller général délégué aux sports, remet à Pélussin les prix du Raid Nature 42 au côté de Jacques Eloi, Président du Comité départemental olympique et sportif (CDOS) de la Loire. 170 équipes de trois sportifs ont effectué une course de 27 à 50 km à travers les monts du Pilat, en enchaînant diverses disciplines.

CONCERT

7 000 places offertes pour les Talents France Bleu

Mardi 25 novembre, le Zénith de Saint-Étienne accueille la 20^e édition des Talents France Bleu. Bénabar, Cats on Trees, Julien Doré, Patrick Fiori, Kendji Girac et Indila participent à cette soirée exceptionnelle. France Bleu Saint-Étienne Loire vous offre vos places pour assister à ce concert privé. Écoutez la station (Saint-Étienne : 97.1 – Roanne : 100.2) pour participer à des jeux toute la journée ou rendez-vous sur la page Facebook France Bleu Saint-Étienne Loire. Soutenu par le Conseil général de la Loire, cet événement national sera diffusé le 27 novembre à 21 heures sur tout le réseau France Bleu. Plus d'infos : www.francebleu.fr



PUBLICATION

Les plantes sauvages livrent leurs secrets

Photographie, nom, cycle de vie, date de floraison, rareté... 2 220 espèces sont répertoriées dans l'atlas *Plantes sauvages de la Loire et du Rhône*. Réalisé par le Conservatoire botanique national du Massif central, avec le concours du Conseil général de la Loire, ce superbe ouvrage de 760 pages s'adresse à tous les passionnés de nature. *Plantes sauvages de la Loire et du Rhône - atlas de la flore vasculaire* En vente dans certaines librairies et par correspondance auprès du CBN Massif central (04 71 77 55 74 - www.cbnmc.fr). Prix : 59 euros (hors frais de port).



SAPEURS-POMPIERS

Michelin labellisé « employeur partenaire »



Le 9 septembre, la Préfète de la Loire Fabienne Buccio a remis le label au directeur du site Michelin de Roanne, Éric Percie du Sert, en présence du Président du Conseil général Bernard Bonne et du Colonel René Dies, directeur du SDIS 42.

L'antenne roannaise de Michelin vient d'obtenir le premier label « employeur partenaire de sapeurs-pompiers » de la Loire. Ce label national valorise les efforts d'entreprises qui, comme Michelin, facilitent l'engagement volontaire de leurs employés auprès du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). D'une durée de trois ans, il devrait être décerné à d'autres sociétés ligériennes dans les années à venir. Une initiative soutenue par le Département, premier partenaire du SDIS 42, avec lequel il a signé en 2011 une charte du volontariat. Dans ce cadre, 26 agents du Conseil général sont mis à la disposition du SDIS.

■ SOLIDARITÉ

En novembre, les associations comptent sur vous



Dimanche 16 novembre, les bénévoles du Secours catholique investiront les rues, marchés et églises de l'Hexagone, pour récolter les dons qui permettront de financer les actions de l'association menées durant toute l'année. Accompagnement, jardins solidaires, aide aux familles en difficulté, soutien aux personnes sans domicile... Dans la Loire, les 650 bénévoles engagés dans 57 équipes locales sont venus en aide l'an dernier à 9800 personnes en situation de pauvreté.



Les 28 et 29 novembre 2014, c'est la Banque alimentaire de la Loire qui fait appel à votre générosité, sous forme de don de denrées non périssables, dans l'ensemble des grandes et moyennes surfaces du département. Chaque produit collecté sera redistribué dans la Loire afin que cette aide bénéficie localement aux personnes démunies. En 2013, 25 millions de repas ont pu être distribués grâce à la collecte nationale.

Vous souhaitez faire un don ou devenir bénévole de l'une de ces associations ?

Plus d'infos sur <http://loire.secours-catholique.org> et <http://ba42.banquealimentaire.org>

■ ENVIRONNEMENT

Vers une meilleure gestion de l'eau dans la Loire

L'eau est un bien précieux qu'il faut préserver et gérer de manière raisonnée et raisonnable. Approuvé fin août, le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Loire en Rhône-Alpes veille ainsi à satisfaire les besoins en eau, tout en limitant les impacts de l'activité humaine sur la santé publique et l'environnement. Son périmètre de 4.000 km² concerne 240 communes de la Loire, ainsi que 50 communes de départements limitrophes (Rhône, Haute-Loire et Puy-de-Dôme). C'est la Commission locale de



l'eau, animée par le Conseil général de la Loire, qui est chargée de la mise en œuvre et du suivi de ce schéma. Elle est composée de 80 représentants des collectivités locales, de l'État, des usagers et des associations. Plus d'infos : <http://sage.loire.fr>

■ SANTÉ

Deux colloques à ne pas manquer

Le Département est partenaire cet automne de deux rendez-vous santé à Saint-Étienne :

• Colloque « Hébergement et accompagnement: quelles réalités pour les malades psychiques? », le 20 novembre à la Cité du design. Rencontre ouverte à tous les publics concernés: les malades et leurs familles, les associations, professionnels de santé, étudiants, collectivités, établissements d'accueil... Inscriptions : sonia.moulard@udaf42.fr - 04 77 43 24 70.

• 8^e Colloque Défi autonomie, les 8 et 9 décembre au Centre de Congrès. Dédié à la lutte contre la perte d'autonomie des seniors, il propose des tables rondes, un salon et des ateliers de prévention. Entrée gratuite sur réservation. Inscriptions au 04 77 74 51 70 ou sur www.defi-autonomie.com.

En images



26 septembre 2014

Un réseau d'irrigation par aspersion à Champdieu

Michel Chartier, Vice-Président chargé des partenariats et de la contractualisation avec les territoires, participe à l'inauguration de ce réseau qui permet d'économiser 1,7 million de m³ d'eau par an sur le secteur de Champdieu. Le Conseil général a alloué 772500 euros à ce projet d'un coût total de plus de 3 millions d'euros.



3 octobre 2014

La France au cœur de la conférence de Jean Viard

Dans le cadre des Rendez-vous Culture du Conseil général, le sociologue et directeur de recherche au CNRS Jean Viard tient une conférence sur « La France dans le monde qui vient » à l'Hôtel du Département. Une analyse passionnante des mutations en cours dans notre société.



16 octobre 2014

Concert au Zénith pour la Semaine Bleue

Le Président du Conseil général Bernard Bonne accueille les 5000 seniors venus assister au concert d'Alice Dona organisé au Zénith de Saint-Étienne. Un beau spectacle, entre rires et émotion, offert par le Département dans le cadre de la Semaine Bleue.

LOISIRS

Un Pôle d'activités verticales unique en France à Planfoy

Au cœur du Parc naturel régional du Pilat, à un quart d'heure de Saint-Étienne, le Pôle d'activités verticales de Planfoy propose un accès libre et gratuit à une gamme étendue de loisirs en plein air. Officiellement inaugurés début septembre, les nouveaux aménagements réalisés en font un espace sportif unique en son genre. Il comprend désormais **une via ferrata adulte avec tyrolienne, une via ferrata enfant, deux parcours montagne (un adulte et un enfant) et 184 voies d'escalade**. Avec ou sans moniteur, il y en a pour tous les âges et tous les niveaux!

Si les vias ferratas s'adressent au grand public, les parcours montagne et les voies d'escalade s'adressent plus particulièrement aux clubs d'escalade ou aux grimpeurs avertis. Ils nécessitent la présence d'une **personne qualifiée**. Dans tous les cas, il convient d'être équipé de **matériel adapté**, de l'utiliser à bon escient et de respecter les consignes de progression et de sécurité. Le Conseil général a financé les travaux à hauteur de 85 000 euros dans le cadre d'un Contrat territorial de développement signé avec la Communauté de Communes des Monts du Pilat, qui gère cet équipement.

Plus d'infos sur le site du comité départemental montagne et escalade de la Loire: www.ffme42.fr



ÉCONOMIE

Une semaine pour tout savoir sur la création d'entreprise

Vous souhaitez créer, reprendre ou céder une entreprise? Du 17 au 20 novembre, ne manquez pas les **Rendez-vous de la création reprise d'entreprise**. Les clés pour entreprendre, les aides à l'installation, les formes juridiques, la recherche d'idées pour s'installer, les formations pour réussir sa création... Pendant une semaine, à Saint-Étienne, Roanne et Montbrison, profitez d'un programme riche et varié qui vous donnera les cartes pour vous lancer. Vous pourrez ainsi rencontrer des experts, participer à des conférences et ateliers, échanger avec des chefs d'entreprise, consulter des offres de reprise et même confronter votre projet à un jury de professionnels. Plus de 50 partenaires s'associent à cette initiative soutenue par le Conseil général de la Loire.

Inscriptions:

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
www.cma-loire.fr – 04 77 92 38 00

Chambres de Commerce et d'Industrie de Roanne et de Saint-Étienne/Montbrison
www.roanne.cci.fr – 04 77 44 54 64
www.saint-etienne.cci.fr – 04 77 43 04 00

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le Conseil général s'engage pour la sécurité des motards

Sensibiliser les décideurs, responsables d'aménagements routiers et gestionnaires de voirie aux dangers de la route pour les deux-roues: c'est l'objectif de l'opération « Motard d'un jour » organisée en septembre par le Département et la Fédération française des motards en colère. Les membres de la FFMC 42 ont ainsi embarqué des passagers d'un jour pour un circuit à travers l'Ondaine et le Pilat.

Fin 2013, le Conseil général de la Loire, la FFMC 42 et la Préfecture ont signé une charte pour améliorer la sécurité des motards sur les routes départementales. À l'occasion de chantiers, le Conseil général installe par exemple des glissières de sécurité doublées d'un rail de protection inférieur. La prévention des accidents passe aussi par l'entretien du revêtement des chaussées, le nettoyage des gravillons, etc. Le Département mène par ailleurs des actions d'information et de sensibilisation. Toutefois, n'oublions pas que la première cause des accidents reste le comportement des conducteurs. À chacun d'adopter une conduite prudente et citoyenne!

Plus d'infos: www.loire.fr/routes



/ Le Vice-Président du Conseil général Jean-Paul Defaye a participé à l'opération « Motard d'un jour » le 17 septembre à La Ricamarie.

■ AGRICULTURE

Saveur particulière pour le concours des produits fermiers



/ Le chef étoilé Michel Troisgros et Joël Épinat, Conseiller général délégué à l'agriculture, ont remis plusieurs prix à la productrice Samantha Lefloch, le 28 septembre sur le stand du Conseil général à la Foire de Saint-Étienne.

Parce qu'il fête ses dix ans en 2014, le Concours des produits fermiers innovants a vu les choses en grand! Sous la présidence du cuisinier Michel Troisgros, 3 étoiles Michelin à Roanne, ce n'est pas un mais deux jurys qui ont goûté et évalué les 34 produits en compétition.

Le premier, composé d'élus du Conseil général, de restaurateurs, d'experts culinaires, de représentants de la Chambre d'agriculture, du Comité départemental des produits fermiers et de consommateurs, a décerné la médaille d'or du concours ainsi que toutes les mentions spéciales au **Monet, petit fromage de chèvre aux fleurs sauvages**. Il est produit dans la Ferme aux Cabris (Les Noës), au cœur des Monts de la Madeleine, par Samantha Lefloch.

Réunis dans un second jury, 24 élèves du collège Antoine Guichard de Veauche, amateurs de gastronomie et de produits du terroir, ont quant à eux plébiscité la **pâte à tartiner Cara'miel**. C'est à la Ferme du Moulin des Chartreux à Sainte-Croix-en-Jarez que David Chataignon la produit avec le miel de ses propres ruches.

Le Concours des produits fermiers innovants met en lumière la qualité des productions fermières ligériennes et le travail des agriculteurs. Depuis sa création, ce sont plus de 200 produits qui ont été présentés par des agriculteurs ligériens et mis en compétition!

Découvrez le palmarès complet de cette 10^e édition sur www.loire.fr/concours

■ EXPOSITION

Voyage au cœur des espaces naturels de la Loire



Des sommets aux plaines, des forêts aux prairies, notre département possède des milieux naturels variés et très riches sur le plan de la faune et de la flore. Le Conseil général de la Loire, en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, a imaginé une exposition pour mettre en lumière ces espaces naturels préservés. Les monts de la Madeleine et les Bois noirs, les monts du Forez, la plaine du Forez, les monts du Lyonnais, la plaine du Roannais, le Pilat et le fleuve Loire... Dix panneaux nous invitent à découvrir ces territoires contrastés où s'épanouit une biodiversité parfois insoupçonnée. Cette exposition, accompagnée d'une plaquette, est mise à disposition des collèges et médiathèques, ainsi que des structures qui en font la demande. **Téléchargez les panneaux de l'exposition et la plaquette « Les espaces naturels du département de la Loire » sur www.loire.fr/espacesnaturels**

■ EMPLOI

Une journée de recrutement à Saint-Étienne

Vous recherchez un emploi? Vendredi 12 décembre, de 9 heures à 17 heures, le Conseil général vous invite à participer aux **Rendez-vous de l'offre d'emploi** au Centre de Congrès de Saint-Étienne. Gratuite et ouverte à tous, cette journée donne accès à un grand nombre d'offres. Vous pouvez ainsi sélectionner les postes qui vous intéressent et rencontrer dans la journée les recruteurs. N'oubliez pas d'amener votre CV! Vous pourrez aussi profiter d'espaces d'information (métiers, formations, aides à la reprise d'activité et à la création d'entreprise...), préparer votre entretien avec un employeur au sein d'un atelier en libre accès, ou encore créer votre CV et optimiser votre recherche d'emploi avec internet grâce à l'espace de pratique numérique.

Plus d'infos: 0800 42 42 22 (appel gratuit)

www.loire.fr/emploi



APPRENTISSAGE

Le Roannais a son Campus des métiers

Depuis septembre, le Centre de formation des apprentis de l'industrie (CFAI) du Roannais a rejoint à Mably le CFA du Roannais au sein d'un nouveau Campus des métiers. Ce regroupement sur un même site, à l'initiative de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) de la Loire, permet de mutualiser les moyens des deux établissements.



/ La création du Campus des métiers a mobilisé un budget de 2,25 millions d'euros, dont 40% de fonds privés et 90 000 euros financés par le Conseil général.

Malgré la crise, la métallurgie ligérienne continue à investir dans la formation des jeunes pour répondre à ses besoins de recrutement en main-d'œuvre qualifiée. Au niveau national, ce secteur prévoit d'embaucher annuellement 60 000 à 80 000 personnes dans les années à venir. L'UIMM Loire, qui a créé le CFAI Loire, a ainsi contribué à la construction du Campus des métiers du Roannais. Objectif : mutualiser les moyens techniques et humains du CFAI Loire, tourné vers l'industrie, et du CFA du Roannais, tourné vers l'artisanat.

Du CAP au BTS

Le nouveau bâtiment de 2 800 m², achevé l'été dernier, offre sur deux niveaux quatre ateliers et dix salles de cours ainsi que des bureaux, des salles de réunion,

une salle de conférence, des vestiaires, des archives. Pour sa première rentrée, le nouveau site roannais du CFAI Loire a accueilli 78 apprentis. Spécialisé dans les métiers de la chaudronnerie, il propose aussi des formations en alternance dans les filières soudure, productive, usinage, électrotechnique, avec des niveaux CAP, Bac Pro ou BTS. Au total, le CFAI Loire forme plus de 500 apprentis par an, répartis entre la Cité des entreprises de Saint-Étienne et l'antenne roannaise, dans des métiers industriels et de services à l'industrie. ■

Patrick Françon

PLUS D'INFOS
www.formation-industries-loire.fr



Éric MONNIOT
Président de
l'UIMM Loire

« La métallurgie investit depuis longtemps dans la formation des jeunes pour répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée des entreprises industrielles. Ce nouveau Campus des métiers va permettre de former les futurs salariés de l'industrie du Roannais. Nos formations sont en parfaite adéquation avec les demandes des PME locales. »

Émilie REBAUD

Élève de BTS en chaudronnerie industrielle au Campus des métiers du Roannais



« Titulaire d'un BTS Design et Mode mais ne trouvant pas d'emploi, je me suis réorientée vers la chaudronnerie. Des contacts personnels m'ont parlé de ce secteur et de ses débouchés. Cette activité me plaît car il y a beaucoup de conception. Mes connaissances en design sont d'ailleurs un atout. Ici, j'apprécie les locaux adaptés, l'équipement informatique et numérique. Le travail est varié et les domaines de développement sont vastes. »

MUSIQUE

De l'opéra au menu des *Rendez-vous culture*

Carmen, La Traviata, Hamlet, Les contes d'Hoffman... Le 4 décembre, pour clore l'année en beauté, la Maîtrise du Conseil général de la Loire reprend pour vous de grands airs d'opéra. Avec ce 6^e Rendez-vous culture, le Conseil général vous invite à (re)découvrir la Maîtrise. Chaque année, ses 150 élèves donnent une vingtaine de concerts dans la Loire et participent à des manifestations nationales et européennes. Leur répertoire va de la musique ancienne aux créations contemporaines en passant par le jazz, l'opéra rock et les chansons traditionnelles.

Chœur d'opéra

Accompagné au piano par Laurent Touche, chef du Chœur lyrique Saint-Étienne Loire, aux côtés des solistes Catherine Séon et Cécile Camatte, le Grand Chœur à voix mixtes de la Maîtrise interprètera au cours de cette soirée exceptionnelle des extraits des œuvres de Verdi, Offenbach, Mozart, Lecoq, Thomas, Puccini et Bizet. Un concert gratuit à ne surtout pas manquer! ■

Sophie Tardy

PLUS D'INFOS

Hôtel du Département, jeudi 4 décembre à 18h30. Réservation par téléphone au 0477484204, sur www.loire.fr/rdvculture ou sur votre mobile en utilisant le flashcode ci-joint. Attention, le nombre de places est limité.



CONCERT DE NOËL DE LA MAÎTRISE

Accompagnée par l'Ensemble Sylf, la Maîtrise du Conseil général de la Loire donnera un **concert de Noël le dimanche 21 décembre** à 14h30 et 17h à la cathédrale Saint-Charles de Saint-Étienne.

Tarif unique : 1 euro. Billetterie du 3 au 19 décembre à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi de 9h à 16h45.

20 ans de chant en *live* pour le Chœur Symphonia

Il y a 70 choristes passionnés à chanter soit a capella, soit accompagnés d'un piano ou d'un orchestre symphonique. Sous la houlette de Yannick Berne, les voix du Chœur Symphonia font vibrer les salles depuis 20 ans.

Tout a débuté lors d'un atelier à l'Opéra Théâtre de Saint-Étienne, avec un professeur de chant et quelques élèves. Parmi eux, Yannick Berne prend les rênes du chœur naissant baptisé « Ensemble vocal Cosmophonia ». Il devient par la suite « Symphonia ». Installé à Villars, cet ensemble participe activement à l'animation du patrimoine culturel de la Loire en chantant dans de nombreux festivals.

Plus de 150 concerts

Grâce à l'énergie et l'implication des choristes, « tout est possible », constate le chef de chœur, Yannick Berne, également chanteur d'opéra professionnel. Symphonia compte plus de 150 concerts à son actif. Après quelques années d'éclectisme, le choix d'un

répertoire classique et romantique s'est fait naturellement. En concert, « lorsqu'une œuvre est bien rodée, une sensation magique d'osmose et de griserie se crée ». Depuis 2006, l'ensemble dispose d'une seconde formation pour les œuvres nécessitant un petit effectif vocal : le chœur de chambre Sinfonieta. Fin novembre, Symphonia célèbre son 20^e anniversaire en concert avec quatre solistes, et de la magie vocale au programme. ■

Peggy Chabanole



LES RENDEZ-VOUS SYMPHONIA

Requiem de Mozart : concert-lecture par Florence Badol-Bertrand. Le 21/11 à 19h au Conservatoire régional de Saint-Étienne et le 19/11 à 20h à la médiathèque de Villars.

Concert 20^e anniversaire avec le Sylf et 4 solistes : Requiem de Mozart, Concerto pour clarinette de Mozart et Ave Verum Corpus de Descamps. Le 29/11 à 20h30 à l'église de la Terrasse à Saint-Étienne et le 30/11 à 17h à l'église de Saint-Galmier.

Noël avec Sinfonieta et le Sylf : Cantate 64 de Bach et Oratorio de Noël de Camille Saint-Saëns. Le 20/12 à 15h à l'église Saint-Louis de Saint-Étienne.

Concert « Rétrospective » : le 01/02 à 17h à l'église de Villars.

Plus d'infos au 06 21 64 10 70 ou sur www.choeur-symphonia.fr

SOLIDARITÉ

On peut compter sur eux !

Is s'amuse, tout en étant solidaires. Plusieurs fois par an, des élèves du collège Sainte-Stéphanie à Saint-Galmier proposent des animations à leurs camarades, en échange d'une boîte de conserve. Les denrées collectées sont remises à l'association Les Restos du cœur.

Mardi 23 septembre, 12h30

C'est le premier rendez-vous de l'année. Pendant trois quarts d'heure, les élèves et professeurs qui le souhaitent se retrouvent au gymnase. Le programme est varié : après les blagues de deux élèves de 6^e, c'est au tour de Raphaël de s'avancer, devant un public très attentif. « J'ai raconté l'histoire d'un père de famille qui perd son travail et va finalement être sauvé par les Restos du cœur », explique le jeune homme passionné de théâtre. Puis place au sport avec un concours de jongles, remporté par Matéo. Pour conclure, trois jeunes apprenties comédiennes de 6^e se lancent courageusement dans un sketch et parviennent à faire rire leurs camarades.



Au total, ce sont 138 boîtes de conserve qui ont été récoltées... Mission accomplie !

Deux tonnes d'aliments collectées

« Les collégiens me proposent leurs idées et répètent de manière autonome », explique Isabelle d'Assignies, artiste et professeur d'arts plastiques. Depuis dix ans, elle chapeaute cette initiative qui permet de collecter près de deux tonnes d'aliments par an !

Le collège organise aussi des marchés solidaires au cours desquels les enfants vendent les légumes de leur potager, des confitures et gâteaux faits maison... Les bénéficiaires sont intégralement reversés à l'association. Pour le professeur d'arts plastiques, il est important que ses élèves s'amuse pour « prendre goût à la solidarité ». Elle espère aussi que cette initiative inspirera d'autres établissements. ■

Sophie Tardy

LOISIRS

La pêche ligérienne est en forme

Notre département est le premier en France à se doter d'un schéma de développement de la pêche de loisir. Mis en œuvre par la Fédération de pêche de la Loire avec le soutien du Conseil général, il prévoit 53 actions pour encourager cette pratique tout en développant l'offre touristique.

Un département propice à la pêche

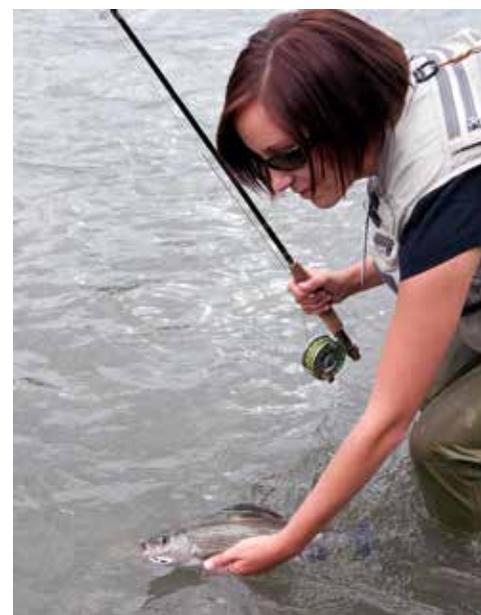
La Loire compte 20 000 pêcheurs réguliers ou occasionnels. Doté de milieux naturels variés, le département abrite près de 5 000 kilomètres de cours d'eau, plus de 1 500 hectares de plans d'eau et grands lacs sur lesquels il est possible de pratiquer la pêche et 69 kilomètres de canaux. C'est pour mettre à profit cette richesse que la Fédération de pêche de la Loire a élaboré un schéma départemental de développement du loisir pêche. Dans le cadre d'une convention de partenariat

signée le 5 septembre, le Conseil général lui alloue 23 750 euros par an pour mettre en œuvre ce programme ambitieux. Ce dernier représente un investissement total de 2,6 millions d'euros sur la période 2013-2018.

De nouveaux appâts

Pour attirer de nouveaux pêcheurs dans ses filets, la Fédération de pêche fait de l'accessibilité une priorité. Elle prévoit ainsi la création de pontons pour les personnes à mobilité réduite ou encore l'aménagement de points d'accès à l'eau pour des embarcations légères. Les ressources aquatiques seront aussi valorisées à travers de nouveaux parcours de pêche spécifiques, comme un « carpodrome ». Les sites remarquables se verront, eux, attribuer les labels nationaux « pêche découverte », « pêche famille » ou « pêche passion ». ■

Catherine Dessagne



PLUS D'INFOS
www.federationpeche42.fr

VIE ASSOCIATIVE

L'accompagnement en fin de vie, un engagement citoyen

Présence, écoute, attention... Une trentaine de bénévoles se relaient dans 14 établissements de la Loire pour accompagner les malades en fin de vie. Parce qu'ils sont trop peu nombreux pour répondre à tous les besoins, l'association Jusqu'à la mort accompagner la vie (JALMALV) recherche des personnes prêtes à donner de leur temps.

« **T**émoins de ce que vit le malade, nous sommes là pour recevoir ce qu'il a à dire s'il désire parler, pour partager son silence s'il préfère se taire et pour l'aider à traverser ce qu'il vit. » Christine Gros, bénévole au sein de JALMALV, estime que son rôle est d'assurer une présence aux côtés de la personne en fin de vie. « *Un acte de solidarité citoyenne* », explique Anne Richard, ancien médecin et présidente de l'antenne ligérienne de l'association.

L'écoute, un rôle essentiel

L'association intervient dans les établissements qui en font la demande : hôpitaux, maisons de retraite... Une fois par semaine, Christine consacre une demi-journée aux malades et personnes âgées en fin de vie. Sa mission repose entièrement sur l'écoute. À la demande d'un patient, de sa famille ou du personnel soignant, elle offre à chacun une oreille attentive pendant une vingtaine de minutes, parfois plus, parfois moins. « *Le malade confiera plus volontiers sa souffrance à une personne extérieure plutôt qu'à ses proches* », souligne la bénévole. Il arrive que l'échange ne passe pas par des mots, mais la seule présence suffit alors à rompre la solitude et à apporter du soulagement. Le bénévole accompagnant n'a pas accès au dossier médical du patient. « *Nous ne sommes pas médecins et nous n'avons pas à savoir*. » En revanche, les membres de l'association remplissent un carnet de liaison qui peut être consulté par le personnel médical. « *Nous jouons un rôle de tiers entre le malade, sa famille et le personnel soignant*. »

Une formation approfondie

L'association recherche des bénévoles pour répondre aux demandes croissantes des centres hospitaliers et EHPAD. Elle invite toutes les personnes intéressées à



participer à deux jours de sensibilisation en janvier 2015. Ceux qui souhaitent s'engager suivront ensuite huit jours de formation, répartis sur l'année, autour de l'écoute et des principales situations rencontrées en tant qu'accompagnant. « *À mi-parcours, le futur bénévole entre en immersion avec un parrain qu'il suit pour observer sa façon d'être avec les malades, échanger avec lui, découvrir l'établissement dans lequel il va intervenir* », explique Anne Richard. Une entrée en douceur dans le monde de l'accompagnement en fin de vie. De plus, une fois par mois, les bénévoles se retrouvent au sein d'un groupe de parole, en présence d'une psychothérapeute. Et si cet engagement peut faire peur, le témoignage de Christine fait s'envoler les craintes. « *Cela peut paraître étrange, mais cette expérience m'apporte beaucoup de joie. C'est incroyable ce que ces malades sont du*

côté de la vie, se révèlent et ils font preuve d'un tel courage ! J'ai vraiment la sensation d'être à ma place. » ■

Sophie Tardy

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR BÉNÉVOLE ?

Association JALMALV

16 rue Michel Servet à Saint-Étienne.

Tél. : 0477 3770 38

E-mail : jalmalvstetienne@wanadoo.fr

Permanence le jeudi de 16h à 18h.

Un week-end de sensibilisation est proposé au grand public les 24 et 25 janvier 2015 à Saint-Étienne. Les personnes souhaitant devenir bénévole accompagnant bénéficieront ensuite d'une formation.

Plus d'infos : www.jalmalv.fr

CENTENAIRE DE 1914

Lucien Barou fait revivre la mémoire des Poilus

1914. La Première Guerre mondiale signait tragiquement l'entrée dans le 20^e siècle. Cent ans plus tard, Lucien Barou publie *Mémoires de la Grande Guerre, 187 Poilus du Forez et de sa périphérie témoignent*. Un ouvrage de 5 tomes qui donne directement la parole aux héros des tranchées.

D'où vient votre intérêt pour la Grande Guerre ?

Il est arrivé indirectement ! En 1974, au terme de mes études de lettres modernes, je récoltais des témoignages de personnes qui parlaient patois pour ma thèse de doctorat en dialectologie. C'étaient surtout des hommes et beaucoup avaient fait la guerre de 14-18. Ils me parlaient de leur expérience... Et plus j'en interrogeais, plus j'apprenais des choses qui n'étaient jamais parues dans les livres.

Vous avez recueilli 187 témoignages...

Mon grand-oncle est le premier Poilu que j'ai interrogé, en 1974. Le dernier fut Louis de Cazenave en 2005, à l'âge de 108 ans. Au total, j'ai interviewé 160 Poilus, dont onze en patois. Les 27 autres, décédés, étaient représentés par des écrits. J'ai consacré une grande partie de mon temps libre à ces rencontres. Des liens très forts se sont tissés avec certains d'entre eux.

Quels maux de guerre ont été les plus marquants ?

Il fallait mourir ou tuer ! Mais il y avait différents rapports à la mort. Par exemple, la baïonnette était du corps à corps, plus monstrueux que l'obus lancé de loin. « *J'ai peut-être tué un père de famille* » revenait régulièrement aux lèvres de ces anciens Poilus. Les grandes expériences tournaient également autour des blessures. Antoine Pinay, qui m'a reçu à l'âge de 97 ans, a été victime d'un éclat d'obus qui lui a traversé le bras droit.

Ces expériences ont dû être difficiles à porter par la suite ?

Je pense notamment à un Poilu de La Pacaudière qui avait été chargé d'aller chercher le ravitaillement à des kilomètres en arrière à travers les tranchées et la boue.

On dit que l'armistice a eu lieu le 11 novembre 1918 à 11 heures... Certains l'ont appris un tout petit peu avant. Comme ce monsieur qui n'a pu s'empêcher d'annoncer la nouvelle en arrivant vers 9 h 30. À cet instant, trois hommes sont sortis des abris trop heureux... Ils se sont fait tuer par un obus. Ce Poilu s'est senti toute sa vie responsable. Il me répétait : « *J'aurais jamais dû le dire.* »

Tous les Poilus se souvenaient-ils de la guerre ?

Pas tous. Mais même quand vous avez tout oublié, il vous reste des bruits. J'ai rencontré un ancien soldat qui avait la maladie d'Alzheimer. Il avait été dans l'artillerie, et il imitait le bruit du vol de l'obus avant qu'il tombe à la perfection. Il me décrivait le type d'arme : « *Le 88 fait tel bruit, le 77 fait comme ça...* » De superbes imitations qui venaient des tripes !

À quoi se raccrochaient ces hommes dans les tranchées ?

Je me souviens d'un tailleur de pierre, caporal à Verdun. Il était dans une section de 48 personnes, mais en quelques secondes, il

« *Il ne s'agit pas d'un livre d'histoire mais d'un livre d'histoires* », explique Lucien Barou, dont l'ouvrage est le fruit de 40 ans de travail.



s'est retrouvé seul survivant après des tirs d'obus. Il a passé trois jours sans bouger avec une jambe broyée et une épaule brisée. Je lui ai demandé à quoi il avait alors pensé : il m'a répondu « *à ma fiancée...* » Et pendant qu'il me contait son histoire, cette dernière était juste à côté... Ils venaient de fêter leurs 70 ans de mariage.

Que ressentez-vous aujourd'hui pour ces gens ?

De l'admiration. Cette génération-là a été héroïque. Réussir à vivre après avoir commencé sa vie comme ça... C'est un miracle. ■

Propos recueillis par Peggy Chabanole

ÇA VOUS INTÉRESSE ?

Mémoires de la Grande Guerre, 187 Poilus du Forez et de sa périphérie témoignent, de Lucien Barou. Ouvrage consultable aux Archives départementales de la Loire et sur www.loire.fr/archives42

Voyagez mieux et moins cher !

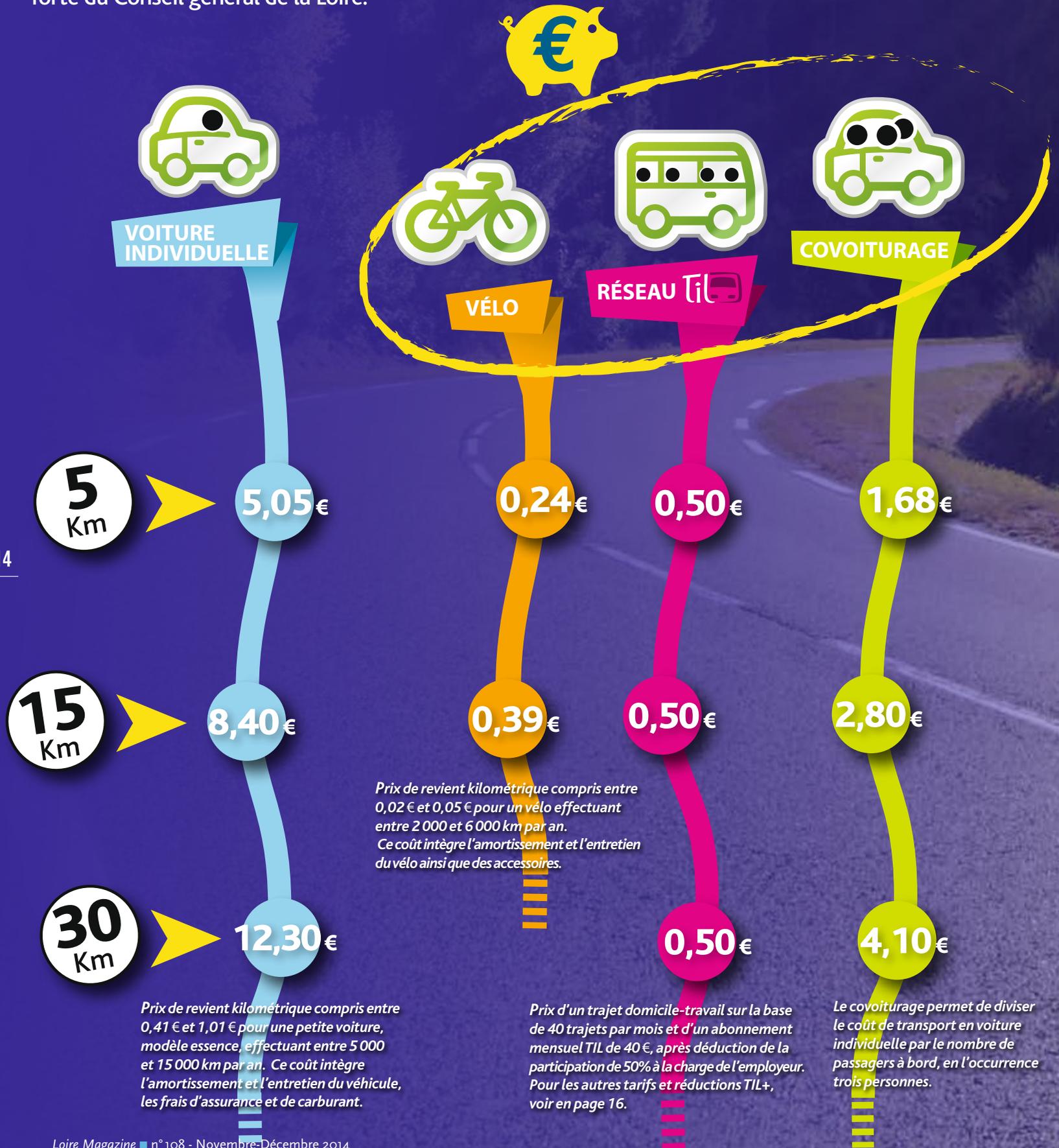


13

Que ce soit pour le travail, les études, la vie quotidienne ou les loisirs, la mobilité est l'affaire de tous. Avec le TIL, le Conseil général propose aux Ligériens un réseau moderne et efficace de transports interurbains. Pour leur offrir d'autres alternatives à la voiture individuelle, chère et polluante, il accompagne aussi l'essor du covoiturage et de la multimodalité. Objectif : permettre à chacun de se déplacer confortablement et à petit prix.

Combien coûtent vos trajets quotidiens ?

Les transports représentent 17% du budget des ménages : c'est le troisième poste de dépense après l'alimentation et le logement. Un coût élevé qui s'explique par la place prépondérante de la voiture individuelle dans les déplacements quotidiens des Français. Il existe pourtant des solutions plus économiques et moins polluantes, comme le vélo, les transports en commun ou le covoiturage. Favoriser leur développement est une priorité forte du Conseil général de la Loire.



VOITURE INDIVIDUELLE

La voiture est le mode de transport le plus courant de 75% des Français dans leurs déplacements quotidiens. Elle présente pourtant de nombreux inconvénients : pollution, problèmes de trafic et de stationnement, et surtout coût élevé !

VÉLO

Non polluant et excellent pour la santé, le vélo est un mode de déplacement doux idéal pour les trajets courts, à condition de respecter les règles de sécurité qui s'imposent. Le Conseil général mène une politique cycliste volontariste pour lui donner toute la place qu'il mérite dans la Loire, y compris pour les déplacements quotidiens.

RÉSEAU TIL

Les transports en commun vous permettent de voyager confortablement et à moindre coût, quelle que soit la distance de vos trajets quotidiens. Les Transports Interurbains de la Loire (TIL) desservent ainsi 180 communes du département, avec des services « express » sur les lignes les plus fréquentées pour vous faire gagner du temps.

COVOITURAGE

Partager une voiture individuelle pour effectuer un même trajet, voilà une recette simple et efficace pour faire baisser son budget transport ! Pour encourager cette pratique, le Conseil général soutient la construction d'aires de covoiturage et vient de lancer le site www.covoiturage-loire.fr.



Hervé REYNAUD

Vice-Président chargé des finances et des transports

« Mettre le cap sur la multimodalité »

Quel est le rôle du Conseil général dans l'organisation des transports ligériens ?

Près de 630 000 voyages annuels sont réalisés sur les lignes régulières du réseau TIL. Nous transportons aussi 18 000 élèves au quotidien. Le Département est donc un acteur clé de la mobilité des personnes dans la Loire.

Et au-delà des transports en commun ?

Préparer les transports de demain, c'est mettre le cap sur la multimodalité. C'est pourquoi nous avons mis en place une stratégie globale de mobilité autour de laquelle s'articulent nos politiques en faveur du transport public, mais aussi du vélo, du covoiturage, du transport à la demande, etc. L'objectif est de permettre aux Ligériens de passer facilement d'un mode de transport à l'autre, pour répondre au mieux à leurs besoins de déplacements.



Jean-Paul DEFAYE

Vice-Président chargé du réseau routier départemental

« La sécurité est notre priorité au quotidien »

La Loire est un département largement rural, avec des routes départementales très fréquentées...

Oui, et cela implique de redoubler d'efforts pour entretenir le patrimoine routier départemental, vital pour les déplacements quotidiens des habitants. C'est ce que font sur le terrain nos 276 agents, été comme hiver. Qu'il s'agisse de déneiger les routes ou de réparer des chaussées, la sécurité est notre priorité au quotidien.

Quel est l'impact des travaux sur les usagers ?

Nous nous efforçons de les informer en amont des perturbations, tout en leur proposant des déviations peu pénalisantes. En parallèle, tout est mis en œuvre pour faciliter le passage des transports en commun sans déviation. Nous nous adaptons pour cela à leurs horaires de passage.

Et si vous preniez le TIL ?

Laissez votre voiture au garage ! Économique, écologique et confortable, le TIL a tout pour vous séduire. Lancé en 2007 par le Conseil général, ce réseau de lignes interurbaines et de transports scolaires a enregistré ces dernières années une forte hausse de sa fréquentation. Il transporte aujourd'hui 40 000 personnes par jour.

Dans la Loire, 78 % des trajets domicile-travail s'effectuent en voiture. On frôle même les 90 % lorsqu'ils impliquent de changer de commune ! Cette habitude coûte cher aux Ligériens et accroît la pollution atmosphérique. C'est pourquoi le Conseil général encourage l'utilisation des Transports interurbains de la Loire, en ajustant au mieux leur offre aux besoins. Se déplacer en TIL, c'est opter pour une mobilité économique et respectueuse de l'environnement, tout en profitant du confort des 600 cars du réseau. Et sans perdre de temps, grâce aux services « express » créés sur les lignes principales. « Je fais 40 kilomètres en TIL tous les jours pour aller au travail. Ma société paye 50 % de mon abonnement, donc cela ne me coûte que 20 euros par mois », témoigne Serge, la quarantaine. Danielle, elle, n'est pas une habituée. « J'ai pris le TIL aujourd'hui car ma voiture était chez le garagiste. Mais je vais sans doute renouveler l'expérience ! » Romane et Jean-François, des étudiants habitant la plaine du Forez, se disent pour leur part ravis de leurs trajets quotidiens vers Saint-Étienne.

Compléter l'offre d'ici 2016

De nouvelles améliorations seront mises en place sur le réseau TIL à l'horizon 2016.



/ Modernes et accueillants, les cars TIL sont équipés depuis 2013 d'une billettique sans contact.

« La billettique nous permet de connaître très précisément la fréquentation de nos lignes », explique Sylvie Chavas, directrice des transports et de la mobilité. Ces données permettront d'améliorer les dessertes. Les lignes structurantes 103, 111 et 120 seront ainsi renforcées et de nouvelles venues compléteront le réseau, comme Sud-Forez (entre Sury-le-Comtal et Saint-Galmier) et Feurs-Montbrison. À l'inverse, aux horaires sous-fréquentés, certaines liaisons pourraient se faire en courses à la demande, déclenchées sur appel téléphonique avec des véhicules adaptés.

Les correspondances avec d'autres réseaux de transports en commun, bus et TER, devraient par ailleurs être optimisées et assouplies sur le plan tarifaire. De quoi offrir toujours plus de satisfactions aux utilisateurs. Notamment pour les actifs : la moitié de leur abonnement peut être prise en charge par leur employeur. ■

Émilie Couturier

EN ROUTE VERS LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Un service de transport à la demande sera expérimenté début 2015 sur le secteur du Pays de Saint-Galmier. Objectif : proposer une offre de mobilité spécifique aux Ligériens éloignés des lignes de transport existantes. Les habitants des dix communes concernées, dont Veauche ou Montrond-les-Bains, pourront bénéficier d'une prise et d'une dépose à domicile certains jours de la semaine par un simple appel la veille pour rejoindre le bourg. Les lieux culturels seront aussi desservis en fonction des événements programmés.

DES TARIFS ATTRACTIFS	Tarif normal TIL	Tarif réduit TIL+ Conditions sur www.loire.fr/TIL
Ticket à l'unité Nouveau : correspondance gratuite sur le réseau au tarif TIL !	2 €	1,50 €
Titre 10 trajets	18 €	13,50 €
Abonnement mensuel	40 €	30 €

Les titres 10 trajets et abonnements mensuels sont désormais chargés sur une **carte billettique mobiTIL ou OÙRA !** Pour les enfants, le TIL est **gratuit jusqu'à 4 ans.**
Journée découverte TIL : samedi 13 décembre, utilisez gratuitement une ou plusieurs lignes TIL, autant de fois que vous le souhaitez !

Les transports scolaires vous simplifient la vie

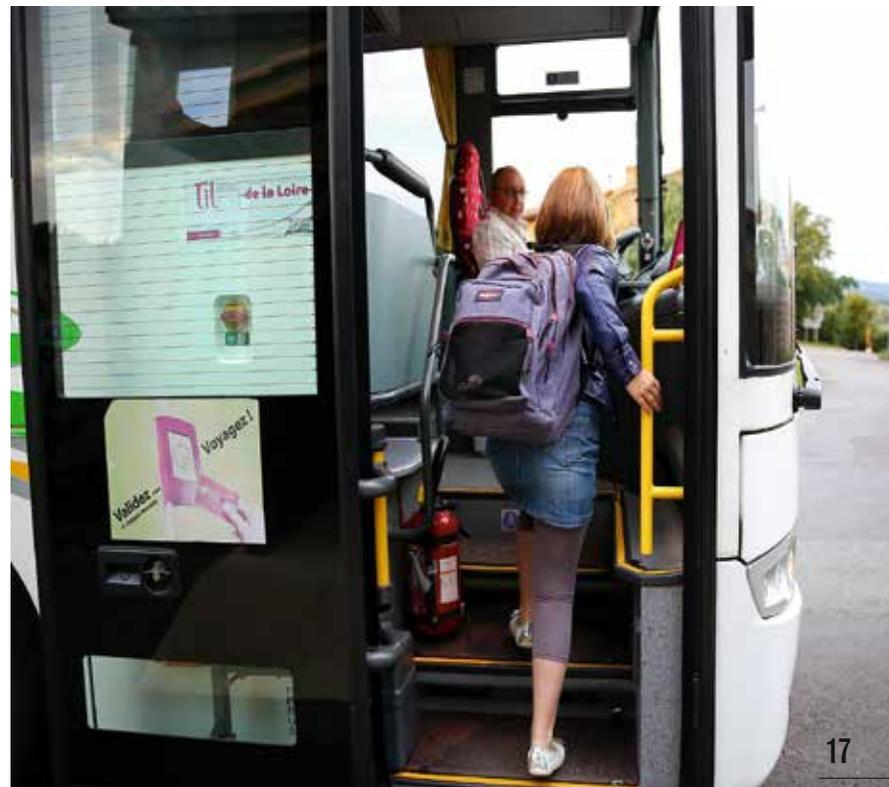
Les transports scolaires sont ouverts aux élèves de la maternelle au secondaire. Ils sont subventionnés par le Conseil général de la Loire, qui ne demande aux familles qu'une participation annuelle de 95 euros*.

À travers son réseau TIL, le Conseil général organise le transport scolaire de 18 000 enfants domiciliés dans la Loire, en dehors des territoires de Saint-Étienne Métropole et Roannais Agglomération. Une logistique qui a dû être repensée en raison de la réforme des rythmes scolaires. Depuis la rentrée, une desserte supplémentaire a ainsi été mise en place le mercredi. « Nous avons réalisé un travail constant d'adaptation qui a beaucoup mobilisé les équipes, mais aussi les transporteurs en lien avec les 115 communes concernées et l'Éducation nationale », confie Catherine Le Frêche, qui gère l'organisation du réseau TIL. Le surcoût s'élève à 1 million d'euros pour le Département, dont 300 000 euros pour le transport des quelque 800 élèves handicapés ligériens.

Convivial, sûr et économique

Ce mode de transport facilite l'organisation quotidienne des familles. « Quand les parents travaillent et qu'ils commencent tôt, ils n'ont pas à nous amener en voiture », se réjouit Jeanne, élève de sixième. « Je retrouve mes amis dans le bus et puis le car nous dépose devant le collège donc c'est pratique. » Sa maman Rachel approuve: « C'est facile, sécurisé, d'autant plus que l'arrêt est à côté de chez nous. Et puis ce système avec un paiement à l'année est très abordable. » Les transports scolaires peuvent aussi être empruntés par les particuliers sous certaines conditions. Ne vous étonnez donc pas si vous croisez un adulte au milieu de vos chères têtes blondes! ■

Émilie Couturier



* Tarif réservé aux élèves résidant à plus de 3 km de leur établissement. Pour les autres tarifs, rendez-vous sur www.loire.fr/til.

LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ ABSOLUE

Chaque année, dès la rentrée, le Conseil général organise dans les collèges de la Loire des actions de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires. Port du gilet rétro réfléchissant distribué aux élèves en septembre 2014, règles à respecter dans le car et aux points d'arrêt... Assurées par l'Association départementale pour le transport des élèves de l'enseignement public (ADTEEP), ces actions responsabilisent les collégiens face aux dangers de la route.



Le 17 octobre, une opération spectaculaire s'est déroulée à Feurs avec des élèves de 6^e des collèges Le Palais et Marcellin Champagnat. Les collégiens ont appris à casser les vitres d'un car pour sortir. Une grue a ensuite couché le véhicule sur le flanc pour un exercice d'évacuation par les trappes de toit, le pare-brise arrière et les vitres latérales supérieures.

Le TIL en chiffres

600 cars tous les jours

26 lignes régulières

38 lignes de proximité

450 circuits de transport scolaire

180 communes desservies

PLUS D'INFOS

Horaires, tarifs et conditions de circulation : www.loire.fr/til ou 0477484250 (serveur vocal).

Retrouvez aussi toute l'actualité TIL sur votre mobile: www.loire-mobile.fr

Un service gratuit d'info-traffic par SMS est proposé sur la plupart des lignes. Abonnez-vous sur le site internet du transporteur assurant votre liaison TIL.

Économisez en covoiturant

Face à l'envolée des prix à la pompe, le covoiturage est devenu un véritable phénomène de société. Toutes les générations s'y mettent, pour le plus grand bien de leur portefeuille, du trafic routier et de l'environnement. Désireux d'accompagner cet essor, le Conseil général a lancé en septembre le site www.covoiturage-loire.fr.



/ Le covoiturage permet à Julien de réduire ses frais de transport tout en faisant des rencontres sympathiques, comme celle d'Alex, un Australien en vacances en France.

« **L**a première fois que j'ai covoituré, je me suis demandé pourquoi je n'avais pas commencé avant », lance Julien Couturier, un Stéphanois de 30 ans travaillant à Lyon. En mettant en contact des personnes susceptibles de voyager ensemble sur un même trajet, les sites de covoiturage ont beaucoup contribué au succès de ce mode de déplacement. Aujourd'hui accessibles depuis un smartphone, ils permettent de trouver des passagers ou une voiture en quelques clics. « J'ai commencé il y a près d'un an avec un site national », raconte Julien, qui s'est ensuite inscrit sur la plateforme www.covoiturage-loire.fr dès son lancement. Fruit d'une collaboration entre les Conseils généraux de la Loire et du Rhône, celle-ci facilite les trajets entre les deux départements, réalisés chaque jour par des milliers d'automobilistes. « Un site local, c'est encore plus efficace ! »

L'allié du porte-monnaie

Comme la plupart des covoitureurs, ce jeune Ligérien explique d'abord son choix par la nécessité de maîtriser son budget transport face à la flambée des prix du carburant. « Je dépense 200 euros par mois en moyenne pour mes trajets quotidiens entre Saint-Étienne et Lyon. Mais grâce au covoiturage, je divise mes frais au moins par deux ! Ça défie toute concurrence. » En pratique, chaque conducteur fixe à l'avance un prix aux passagers, qui partagent ainsi avec lui le coût du déplacement. « Au final, le covoiturage est plus économique que le train », assure Julien.

Une bouffée d'oxygène

Un impact bénéfique sur le budget... et sur l'environnement ! À l'heure où la voiture, responsable d'une partie de la pollution atmosphérique, est pointée du doigt, le covoiturage permet de diminuer les émissions de CO₂. Pas de meilleure façon non

plus de fluidifier le trafic. Mais il y a encore du chemin à faire. « Malheureusement, c'est fou le nombre de voitures où il n'y a qu'une seule personne ! », observe Julien. En effet, 95 % des automobilistes français font le trajet domicile-travail seuls à bord de leur voiture. Avec 26 aires de covoiturage implantées dans le département, et parée de sa nouvelle plateforme web, la Loire va passer à la vitesse supérieure.

Le transport en commun de demain

Pour joindre l'utile à l'agréable, le covoiturage prend des airs de camaraderie. « C'est plus convivial d'être à plusieurs et le temps passe plus vite ! En deux mois, j'ai eu 25 passagers, de tous les âges, de tous les horizons... ça casse la routine ! » Les risques d'accident seraient également moindres pour les conducteurs accompagnés, plus responsabilisés. Enfin, le covoiturage est solidaire : il offre aux personnes non motorisées la chance de se déplacer à moindre coût. Bref, des automobiles moins nombreuses et mieux remplies : avec le covoiturage, la voiture devient le transport en commun de demain ! ■

Peggy Chabanole

UN SITE WEB DÉDIÉ AUX LIGÉRIENS

www.covoiturage-loire.fr propose des trajets entre Loire et Rhône, au-delà des itinéraires au sein du département. Il suffit de quelques clics pour s'inscrire et bénéficier de nombreux services gratuits : présentation automatique des personnes sur votre trajet, alertes email ou SMS, géolocalisation des aires de covoiturage...

Pour vos questions et retours d'expérience sur le fonctionnement de ce site, contactez le service Mobilité durable du Conseil général : aurelie.moras@cg42.fr

Multimodalité : un bon réflexe à adopter

Train, vélo, bus, covoiturage... Passer facilement d'un mode de transport à un autre permet d'optimiser la durée et le coût de vos déplacements. C'est le principe de la multimodalité. Le département dispose déjà de 26 aires de covoiturage et de pôles d'échanges multimodaux dans ses principales villes.

DES GARES MULTIMODALES

La Loire compte quatre principaux pôles d'échanges multimodaux organisés autour des gares SNCF de Roanne, Saint-Étienne Châteaucreux, Balbigny et Saint-Chamond. Ils permettent d'articuler différents modes de transport : marche, deux-roues, voiture, bus, car, train, etc. Équipés de parkings ou de parcs relais, ils sont desservis par les transports en commun : bus STAR et gare routière TIL à Roanne, cars TIL, tramway et bus STAS à Châteaucreux...

Organisez vos déplacements sur www.multitud.org



/ Pôle d'échanges multimodal de Saint-Chamond.



UNE STRATÉGIE DURABLE

Dans le cadre de son Agenda 21, le Conseil général met en œuvre une Stratégie 2015-2025 pour la mobilité dans la Loire. Objectif : prendre en compte tous les modes de déplacement et réseaux de transports publics pour proposer aux Ligériens une offre de mobilité multimodale et facile d'accès.

LES AIRES DE COVOITURAGE FONT LE PLEIN

Pour encourager le covoiturage tout en évitant le stationnement sauvage, les collectivités ligériennes ont créé ces dernières années près d'une trentaine d'aires dédiées à cette pratique. Situées le long des principaux axes de circulation (A72, A47...), elles sont également concentrées dans les zones où les distances domicile-travail sont élevées, comme le Pilat. À Balbigny, une aire de covoiturage de 70 places devrait être réalisée prochainement en partenariat avec ASF à l'attention des usagers de l'A89.

Certains de ces sites sont desservis par les transports en commun, et parfois équipés d'abris à vélos. C'est le cas de l'aire de Chalain-le-Comtal, dont la construction a été financée à hauteur de 270 000 euros par le Conseil général.

Bonne route dans la Loire

Utilisé à la fois par les automobilistes et les transports en commun, le réseau routier départemental est vital pour la mobilité des Ligériens. Ses 3 800 kilomètres desservent harmonieusement le territoire, facilitant notamment les trajets domicile-travail. L'entretien et la viabilisation hivernale de ces routes sont assurés par les agents du Conseil général. Leur priorité : la sécurité et le confort des déplacements.



/ 276 agents du Conseil général entretiennent au quotidien les routes départementales de la Loire.

Des routes départementales sûres et praticables toute l'année, avec des temps de parcours fiables... C'est la mission des 276 agents départementaux qui entretiennent, réparent ou déneigent ce réseau routier au quotidien.

Objectif sécurité

Pour éviter les accidents, il faut avant tout conserver en bon état les chaussées, usées par le trafic et les intempéries. Diminution de l'adhérence, nids de poule... Les agents sont là pour repérer ces problèmes et y remédier. Ils réparent aussi les ouvrages d'art : ponts, murs, tunnels, etc. « *Mais la sécurité ne s'arrête pas là. Par exemple, pour le fauchage en bord de route, nos équipes sont formées sur la visibilité dans les virages* », commente Roland Duchamp, directeur des agences territoriales. Le Conseil général intervient aussi pour rectifier certains virages ou aménager des giratoires aux carrefours dangereux. Le PC Routes assure

par ailleurs une permanence 24h/24 pour intervenir en cas d'urgence.

Assurer la régularité du trafic

Lorsque des interventions sont nécessaires, tout est fait pour perturber le moins

possible la circulation. Sur les axes les plus fréquentés, certains travaux sont programmés la nuit. « *Dans tous les cas, on essaie d'informer le public en amont. Des déviations sont mises en place si nécessaire, sauf pour les transports en commun : la plupart du temps, on arrive à les laisser passer en s'adaptant à leurs horaires* », souligne M. Duchamp. Le confort des usagers passe aussi par des routes propres : elles sont nettoyées régulièrement, ainsi que leurs accotements.

Un pic d'activité en hiver

En hiver, la neige et le verglas apportent une surcharge de travail. 64 équipes s'activent alors pour déneiger les routes départementales et les traiter au sel ou à la pouzzolane. Une organisation bien rodée qui vous permet de circuler en sécurité toute l'année, à condition d'adapter votre conduite et votre équipement aux conditions météo ! ■

Marie Camière

INNOVER POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Fauchage, nettoyage, assainissement, viabilité hivernale... Des pratiques durables ont été mises en place pour limiter l'impact de ces interventions sur l'environnement. Les agents départementaux n'utilisent ainsi plus aucun désherbant et respectent le cycle des plantes pour le fauchage à l'automne. En hiver, l'usage de la pouzzolane s'étend pour remplacer le salage. Par ailleurs, le Conseil général prend en compte le développement durable dès la conception d'infrastructures. Il fixe des objectifs précis aux prestataires, comme par exemple 100 % de recyclage des matériaux bitumineux issus de la déconstruction routière.

Aller plus loin avec l'Agenda 21

Dès 2015, de nouvelles actions seront mises en place à titre expérimental et évaluées. Plans de fauchage, lutte contre l'ambrosie, dépollution des terres provenant des routes dont le trafic est supérieur à 10 000 véhicules par jour, plan de gestion des déchets... Autant d'essais qui, s'ils s'avèrent concluants, seront peu à peu étendus à l'ensemble du département. L'objectif est d'adapter au maximum les pratiques aux milieux rencontrés afin de mieux préserver la biodiversité.

PLUS D'INFOS

Conditions de circulation au 0477344606
ou sur www.loire.fr/inforoutes

ÉNERGIE

Coup de chaud sur les factures

Le prix de l'énergie flambe régulièrement. Une hausse qui accroît les difficultés des ménages précaires : ne pas avoir froid l'hiver est devenu un luxe pour certaines familles. Et pourtant des solutions existent. Petit panorama des aides proposées par le Conseil général de la Loire.

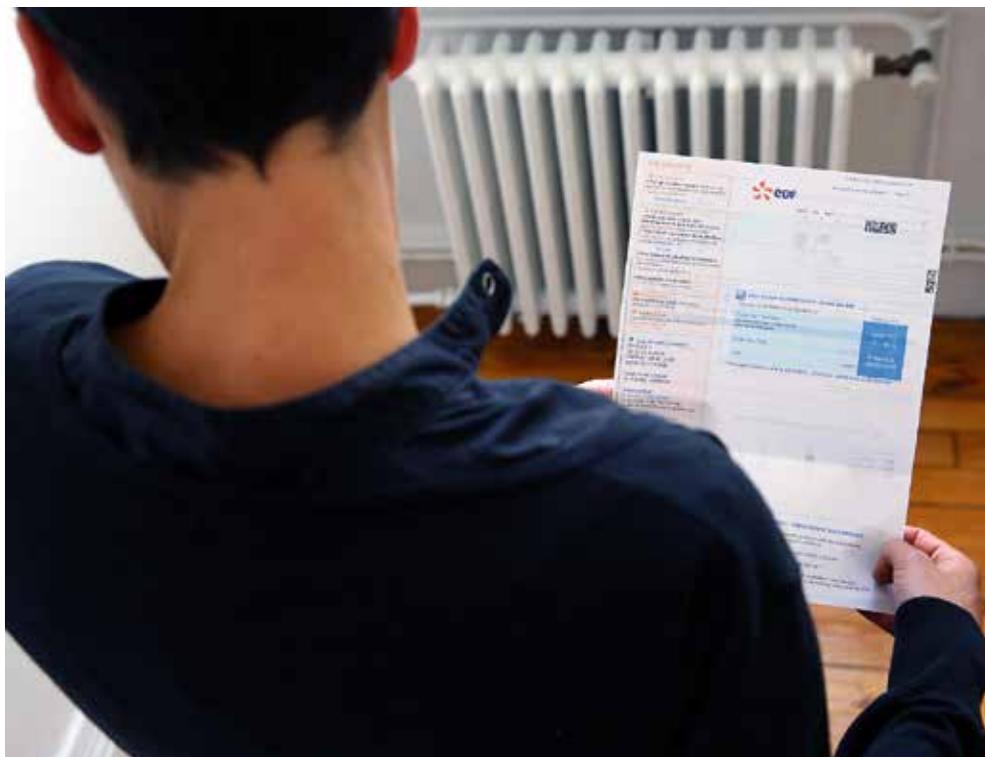
La précarité énergétique est une réalité bien présente dans le département. Elle concerne les foyers dont au moins 10 % des revenus sont consacrés au chauffage. Un chiffre qu'il n'est plus rare d'atteindre : en moyenne, chaque ménage consacre annuellement 1700 euros à ce poste. Alors que faire lorsque les dépenses énergétiques explosent ?

Éviter la surchauffe budgétaire

Ressources manquantes, mauvaise gestion financière, chauffage complexe à utiliser ou isolation insuffisante du logement : les facteurs de décrochage sont multiples. Prenons l'exemple d'une Ligérienne de 25 ans sans emploi qui élève seule son fils de 4 ans. Nous l'appellerons Marion. Ses frais d'énergie s'élèvent à 1200 euros par an, un montant auquel elle ne peut un beau jour plus faire face. Elle sollicite une aide du Fonds Logement Unique (FLU), cofinancé par le Conseil général. La commission examine son dossier et décide de lui attribuer une aide exceptionnelle. Ce coup de pouce lui permettra de « sortir la tête de l'eau ». Mais toutes les demandes ne sont pas acceptées. Pour l'énergie, le FLU est accordé au maximum deux fois à la même personne, et bien souvent dans des situations de précarité extrême : « La plupart des bénéficiaires ne dispose pas de la moitié du seuil de pauvreté pour vivre », indique Sylvie Reynaud-Winiarski, directrice des politiques sociales du Département. « Notre objectif est de viser autant que possible l'autonomie des ménages. Nous proposons aussi un accompagnement social intensif, des aides éducatives budgétaires et des mesures plus spécifiques liées au logement. »

Ne plus avoir froid dans le dos

La facture de Marion est anormalement élevée pour un T3. Comme 70 foyers par an, elle se voit proposer un Diagnostic



/ Un Français sur cinq peine à payer ses factures d'énergie. Dans la Loire, les demandes d'aide ont augmenté de plus de 10 % en un an.

d'Usage Économe du Logement (DUEL)*. Des conseils lui sont prodigués : privilégier les heures creuses, allumer l'ensemble des radiateurs... Elle reçoit aussi un kit spécial et surtout des propositions de travaux d'isolation. Grâce à ces quelques gestes et aménagements, elle devrait diminuer ses consommations d'au moins un quart. Et le cas de Marion est loin d'être isolé : plus de 60 % du parc immobilier privé de la Loire est ancien, et donc construit avant toute réglementation thermique. Des fonds peuvent être mobilisés pour inciter les propriétaires modestes à rénover les logements dégradés, notamment le Fonds d'aide aux locataires ou propriétaires occupants (FALPO) ou le programme « Habiter mieux ». Remplacement de chaudières énergivores, de menuiseries en bois non

étanches, installation de programmateurs pour le chauffage... Les actions à mettre en œuvre sont étudiées au cas par cas avec des gains thermiques pouvant atteindre 50 %. De quoi offrir un peu d'énergie à revendre aux familles dans le besoin. ■

Émilie Couturier

* Cofinancé par le Conseil général, ce diagnostic est réalisé par l'association Hélioise.

PLUS D'INFOS

Maison Départementale de l'Habitat et du Logement : 0477599650 – www.loire.fr/logement

Pour les demandes de FLU : www.pdaid42.fr

Hélioise, espace info-énergie de la Loire : 0477316116 – infoenergie@helioise42.org

Les personnes en situation de précarité énergétique peuvent aussi contacter un assistant social et leur fournisseur d'énergie. Des tarifs sociaux peuvent être pratiqués.

SDIS 42

Section de recherches version pompiers

Une personne sur trois est touchée un jour par un incendie en France. Pour augmenter la prévention, anticiper les contentieux ou tout simplement mieux comprendre l'origine de certains feux, le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Loire a mis en place une unité spécialisée. Son nom de code : la RCCI. Reportage.



22

LES DÉTECTEURS DE FUMÉE BIENTÔT OBLIGATOIRES

À partir du 8 mars 2015, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé. Cette installation obligatoire est à la charge du propriétaire qui devra aussi s'assurer de son bon fonctionnement. L'occupant devra pour sa part remettre une attestation à son assureur.

« **V**iens voir, il y a une ligne de fumée à cet endroit ! » Comme une douzaine de soldats du feu ligériens, Laurent est sur le qui-vive. Avec son binôme Yves, responsable de la section « Recherche de circonstances et de causes d'incendie » (RCCI), ils passent au peigne fin une scène d'incendie. Et rien ne semble échapper à leur inspection minutieuse. Tous deux sont des sapeurs-pompiers expérimentés. « Les investigateurs

doivent avoir combattu assez de feux pour bien maîtriser l'analyse », explique Yves. « Le plus jeune a 38 ans. » Munis de leur tenue de protection spéciale, ils suivent une méthodologie précise, directement inspirée des pays anglo-saxons où est née cette spécialité. Après un « 360 extérieur pour repérer les lieux », examen attentif de l'extérieur de l'habitation, Laurent et Yves étudient l'état du vitrage. « Les traces diffèrent si les vitres ont été cassées par quelqu'un ou par les flammes. » Clic-clac. Leurs observations sont complétées par des clichés.



Bernard PHILIBERT

Vice-Président du Conseil général
et Président du Conseil d'administration du SDIS 42

« La spécialité de recherche des causes d'incendie est apparue dans la Loire en 2010. Elle n'est pas obligatoire mais nous avons choisi de la développer pour renforcer l'efficacité du SDIS de la Loire. 16 sapeurs-pompiers, volontaires et professionnels, seront formés d'ici 2017. »

La guerre du feu

Le duo s'apprête à pénétrer à l'intérieur du logement. Leur casque est doté d'une lampe frontale, indispensable pour scruter les décombres plongés dans l'obscurité. C'est parti pour deux à cinq heures

d'investigation ! « Nous observons les signes objectifs en progressant de la zone la moins brûlée vers celle qui comporte le plus de traces de carbonisation. On recherche ainsi le point d'éclosion de l'incendie. » L'origine du sinistre est parfois difficile à déterminer, surtout en cas de feu destructeur. Mais Laurent et Yves peuvent compter sur leur patience et leur détermination pour venir à bout des scènes les moins explicites. Leur matériel apporte aussi une aide précieuse : ils sont équipés de pelles, de truelles, voire de pinces. « Nous procédons un peu comme des archéologues, surtout lorsque nous nous rapprochons du point de départ du feu. On essaye de reconstituer la pièce comme elle était avant. »

Pas de fumée sans cause

Vient ensuite la recherche de l'origine de l'incendie. Un vrai travail de fourmi pour les enquêteurs, qui procèdent par élimination. « On liste toutes les sources possibles : accidentelles, électriques, intentionnelles avec utilisation d'accélérateur comme l'essence... » Parfois, les indices sont insuffisants pour arrêter une seule hypothèse. Une incertitude subsistera alors dans leur conclusion. Mais même en cas de doute, l'intervention de la RCCI se révèle toujours profitable. « La section est actionnée en cas de sinistres rapprochés à la même adresse, de décès ou lorsque des pompiers sont blessés. En expliquant le phénomène, nous évitons qu'il se reproduise. » Une cinquantaine de fois par an, certains techniciens interviennent également pour le compte de la justice. « Notre analyse permet souvent d'éclaircir les choses ou de les orienter dans un sens différent de celui envisagé initialement. » Aujourd'hui, les sollicitations sont de plus en plus nombreuses : les arnaques à l'assurance se multiplient et les nouveaux

Le SDIS dans la Loire

553 sapeurs-pompiers professionnels

2 292 sapeurs-pompiers volontaires

99 administratifs et techniciens

48 000 opérations de secours par an, soit 1 toutes les 12 minutes

/ Les sapeurs-pompiers investigateurs interviennent toujours par deux : « C'est plus sûr, bien utile lorsque nous devons manipuler des gravats, et cela nous permet d'échanger en permanence. »



matériaux, comme les panneaux photovoltaïques, entraînent des feux dévastateurs sur lesquels les connaissances font encore défaut. Reste une certitude : la flamme des enquêteurs n'est pas prête de s'éteindre. ■

Émilie Couturier

PRÉVENIR LES INCENDIES

Les causes d'incendie sont multiples : accidentelles (feu de cheminée, origine électrique, jeux d'enfants, cigarettes), intentionnelles (criminalité, escroqueries à l'assurance), naturelles (foudre, fermentation du foin)... L'hiver, utilisez avec précaution les chauffages d'appoint, prenez garde aux sources de chaleur à proximité des sapins et pensez à faire ramoner votre cheminée.



DES ENQUÊTEURS À LA LOUPE



Lieutenant-colonel Yves BUSSIÈRE,
sapeur-pompier professionnel

« Cette section nous permet d'améliorer les techniques

opérationnelles et la prévention auprès des pompiers et du public. Elle se révèle aussi utile d'un point de vue juridique : nous sommes de plus en plus sollicités dans le cadre de recours contentieux par les compagnies d'assurances car les sommes en jeu sont souvent lourdes. »



Adjudant-chef Laurent FLACHER,
sapeur-pompier volontaire

« Après être intervenu pendant des années pour

éteindre des incendies, il n'y a rien de plus gratifiant que de les investiguer. Nous ne connaissons pas la routine car nous ne travaillons jamais sur les mêmes cas de figure. Il m'est arrivé d'avoir passé deux jours de suite sur une enquête pour trouver l'origine d'un feu. »

Leur énergie, leur talent et leur créativité sont un moteur pour notre département : *Loire Magazine* est allé à la rencontre de quatre personnalités qui font bouger la Loire. Portraits.

DES BASICS CHAUDS ET CHICS ALIX BRIFFAUD



Rien, si ce n'est son tempérament entrepreneur, ne prédestinait Alix Briffaud à créer une marque de prêt-à-porter made in Loire. Ingénieur agronome, diplômée d'une grande école de commerce parisienne, cette Toulousaine de 28 ans a pourtant lancé l'an dernier Cabane, une griffe stéphanoise « casual chic ». Son créneau: des produits haut de gamme en matières nobles et naturelles. L'aventure commence en Australie et en Nouvelle-Zélande, où elle part développer le marché de la serre agricole pour le groupe Barbier. C'est là qu'elle découvre la production artisanale de laine de mouton Mérinos, « chaude, résistante et trois à quatre fois plus fine que la laine traditionnelle ». La jeune femme, installée entre-temps à Saint-Étienne avec son conjoint, s'intéresse alors au savoir-faire textile de la Loire. « Tricotage, confection... Je me suis rendu compte que tout était à portée de main! » De fil en aiguille, l'idée de créer une

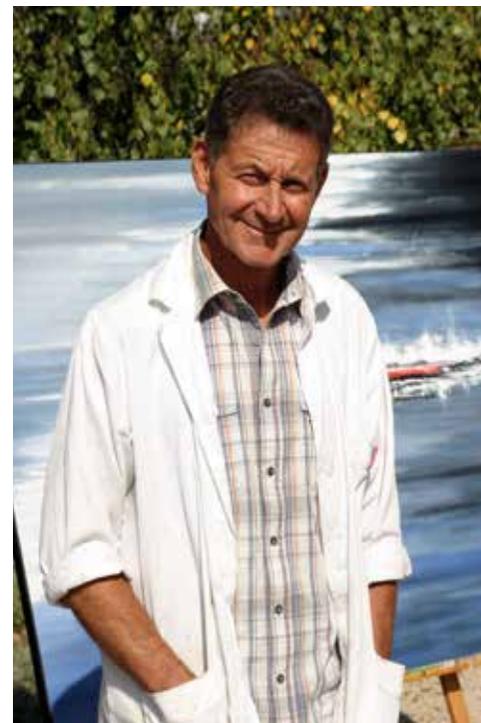
entreprise dans ce secteur prend forme. Se fiant à son instinct et à ses goûts personnels, Alix s'initie au styliste-modélisme, s'entoure de gens compétents... et lance sa première collection. Essentiellement des pulls et gilets, pour hommes et femmes, confortables et élégants. « Je propose les indispensables d'un dressing. Des basics modernes et fabriqués en France, au meilleur rapport qualité/prix », résume Alix. Sur les 700 pièces en séries limitées produites à ce jour, 600 ont déjà été vendues via son site web ou ses 17 points de vente en France, dont trois dans la Loire. La créatrice dispose aussi d'un showroom près de la Cité du design. Passionnée et infatigable, elle sillonne les routes pour séduire de nouvelles boutiques multimarques dans l'Hexagone, avant de s'attaquer au marché international « d'ici trois ans ». On ne doute pas qu'elle saura tisser sa toile! ■ www.cabane-boutique.com

LA COULEUR DU BONHEUR MICHEL ROCHE

« **J**e suis tombé dans la peinture quand j'étais petit. La couleur bleue en particulier m'attire et me bouleverse. Je m'y incorpore complètement! » Depuis qu'il peut se consacrer à plein temps à sa passion, à la faveur de sa retraite, Michel Roche est heureux comme un poisson dans l'eau. Installé à Chamboeuf, cet ancien directeur commercial est désormais reconnu sur le marché de l'art pour ses toiles abstraites grand format. « En fait, j'ai attendu ça toute ma vie! Je réalise mon rêve de gosse. C'est un bonheur inouï. » Coté par Cambridge Expertise depuis 2011, il a été primé l'an dernier au Salon international d'art contemporain de Saint-Tropez. « Cela m'a permis d'accéder à de nouveaux galeristes et clients », se réjouit ce Ligérien de 62 ans, qui enseigne aussi trois jours par semaine la peinture. Autodidacte, il a longtemps travaillé les paysages à l'aquarelle avant de plonger corps et âme dans l'art abstrait. « Un jour,

j'ai découvert les œuvres de Nicolas de Staël. Ça a été un coup de foudre. Avec trois traits et quelques couleurs pures, il fait naître tout un tableau! » Dans le sillage de ce maître, Michel Roche s'attèle depuis quinze ans à « rechercher des émotions au fond de soi au lieu de reproduire quelque chose ». La nature reste une source privilégiée d'inspiration pour cet amoureux de randonnée. Brumes calmes, étendues d'eau, jaillissements de vie... Il retranscrit ses émois à travers un graphisme puis un habillage de couleurs, avec un souci constant d'harmonie et d'équilibre. L'artiste, soutenu par son épouse et ses deux fils dans sa nouvelle carrière, aime « s'immerger » de longues heures dans son atelier. « Partir d'une toile vierge, c'est un véritable combat, mais un combat d'allégresse. On va vers quelque chose qui commence à pétiller, à vibrer... Et puis un tableau en entraîne un autre. C'est un travail sans fin. » ■

www.michel-roche.odexpo.com



IL S'EMBALLE POUR LES COFFRETS CADEAUX GAÉTAN FAURE



Adepte de moto enduro et de sensations fortes, Gaétan Faure aime aller vite. À peine diplômé de l'École de commerce de Bordeaux, ce Stéphanois est revenu sur ses terres pour créer avec trois associés The Coffret, une start-up proposant sur internet des coffrets cadeaux 100 % personnalisables. « *Les gens ont souvent du mal à trouver la bonne idée qui fera plaisir à leur proche. Nous les aidons grâce à un large choix de produits design, originaux et pour la plupart made in France* », explique Gaétan. Lancé il y a un an, le site compte déjà plus de 2 600 articles. High tech, décoration, maroquinerie, mode, gastronomie... En fonction du profil de la personne que vous souhaitez gâter, un assistant en ligne vous aide à sélectionner 10 cadeaux au sein d'une gamme de prix (à partir de 29 euros). Vous pouvez ensuite créer pour le coffret un univers graphique sur mesure. À réception de son livret-surprise, le bénéficiaire n'a plus qu'à faire son choix pour

être livré. « *Alors que les coffrets de voyages ou services ne sont pas retirés une fois sur quatre, nos présents n'engendrent aucune contrainte ni surcoût et sont tous utilisés* », fait valoir Gaétan. À 26 ans, après avoir baroudé dans toute l'Amérique latine pendant sa dernière année d'études, le jeune homme cultive son réseau local. Désormais Ambassadeur du territoire stéphanois, il travaille avec des fournisseurs ligériens comme Weiss, Chabret ou Richardson. En parallèle, il a décroché des appuis nationaux: finaliste du concours « 101 projets » porté par Xavier Niel, le patron de Free, The Coffret est aujourd'hui parrainé par Xavier Court, cofondateur de vente-privee.com. Pour élargir sa cible, la société vient de créer un deuxième site dédié aux cadeaux d'entreprises et de comités d'entreprises. Un projet bien ficelé qui lui a permis de décrocher en septembre le trophée « Innovation » lors du Salon CE à Lyon. ■ www.thecoffret.com / www.pro.thecoffret.com

UN SWING QUI IRA LOIN EMMA BROZE

À 19 ans, la vie lui sourit. Sacrée championne d'Europe de golf cet été en Slovénie, Emma Broze vient aussi de décrocher son bac avec mention, et une bourse pour un cursus de quatre ans aux États-Unis combinant études et sport de haut niveau. C'est pourtant un peu par hasard que cette habitante de Nervieux a débuté le golf à 6 ans. « *Mon frère s'était inscrit au golf de Savigneux. Moi, je l'attendais après mes cours de tennis, alors j'ai demandé qu'on me prête un club. J'ai tout de suite accroché !* » La petite fille profite de trois séances d'initiation gratuites puis demande à ses parents d'intégrer l'école de golf. Exceptionnellement douée, elle prend vite part à des compétitions. À 13 ans, elle intègre un Pôle Espoir de la Fédération française de golf à Antibes, avant de poursuivre son parcours à Toulouse puis à Paris. Dès lors, rien ne saurait détourner la jeune sportive de la trajectoire qu'elle s'est fixée.

Indépendante, volontaire, travailleuse acharnée, elle ne tarde pas à grimper sur le podium des meilleures compétitions amateurs. Triple championne de France entre 2010 et 2013, elle remporte l'an dernier les Internationaux d'Allemagne, avant de décrocher cet été la médaille d'or aux championnats d'Europe avec l'équipe de France Dames. Ce qui lui plaît dans le golf? « *On recherche la perfection sans jamais vraiment l'atteindre. Il faut des qualités à la fois physiques et mentales. Et puis il y a le plaisir de jouer au grand air.* » La bachelière est impatiente de rejoindre en janvier l'Oklahoma State University. « *J'ai visité la fac en mars dernier. Il y a un golf à dix minutes du campus. En plus, aux États-Unis, cette discipline est vraiment considérée comme un sport, alors qu'en France, on la voit plutôt comme un loisir réservé aux riches !* » À l'issue de ses études, Emma vise donc le circuit professionnel américain. Et à l'en croire, « *le rêve n'a pas encore commencé !* » ■



SORTIES

Quand la Loire s'illumine

Le 8 décembre au soir, une fois la nuit tombée, on assiste un peu partout à un ballet de petites bougies sur les fenêtres. Certains sites emblématiques, comme la Bâtie d'Urfé à Saint-Étienne-le-Molard, s'animent et scintillent malgré le froid hivernal. La Loire célèbre la fête des lumières...

Si dans le Nord on fête la Saint-Nicolas le 6 décembre, notre belle région s'illumine deux jours plus tard. À Lyon, berceau historique de cette manifestation, des millions de touristes se pressent chaque année pour admirer la mise en lumière de la ville. La Loire elle aussi a épousé cette tradition. Mais en connaissez-vous vraiment l'origine ?

Un hommage à la Vierge

Au 17^e siècle, le sud de la France est touché par une épidémie de peste qui fait des milliers de morts. En 1643, alors que rien ne semble arrêter la maladie, la ville de Lyon confie son destin à la Vierge Marie. Cette même année, l'épidémie est endiguée dans notre région, alors même qu'elle se poursuit dans le reste de la France. Dès lors, pour chaque évènement, une maladie, le retour d'un soldat, une naissance, la population s'en remet à la Vierge.

En 1852, pour rendre hommage à sa protectrice, la ville de Lyon érige une statue à son effigie sur la chapelle de la colline de Fourvière. Elle est inaugurée le 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception. Ce soir-là, la population défile dans toute la ville avec des flambeaux. Depuis, de Lyon jusqu'à la Loire, on fête à cette date les lumières pour célébrer la Vierge.

Une fête populaire

Les illuminations du 8 décembre sont devenues une véritable fête populaire. Chacun prend plaisir à faire briller sur



son rebord de fenêtre des « lumignons », petites bougies abritées dans des verres de couleur. C'est aussi l'occasion de découvrir autrement le patrimoine, notamment sur les sites du Conseil général de la Loire. À la Bâtie d'Urfé dès 18 heures, vous pourrez admirer le château illuminé et profiter des animations proposées aux petits et grands, autour d'une boisson et de marrons chauds. L'Abbaye de Charlieu sera également mise en lumière. Une belle soirée en perspective, qui réchauffe les cœurs et nous emmène tout doucement vers Noël. ■

Sophie Tardy

À VOS AGENDAS

LE 8 DÉCEMBRE DANS LA LOIRE

Les échassiers musiciens de la Compagnie Zurko proposent un spectacle déambulatoire, burlesque et interactif dans les jardins de la Bâtie d'Urfé. Découvrez le programme détaillé de la fête des lumières à la Bâtie d'Urfé et à l'Abbaye de Charlieu sur www.loire.fr/patrimoine Retrouvez les animations organisées dans toute la Loire sur www.loiretourisme.com

NOËL À POMMIERS LE 21 DÉCEMBRE

Le Prieuré de Pommiers fêtera Noël dès le dimanche 21 décembre avec des animations. À 14h30, les enfants pourront participer au jeu de rôle « Les petits chevaliers » (à partir de 7 ans). La Compagnie Les Kipouni's donnera ensuite à 16h30 son spectacle de cirque burlesque *Concert de cloches*.

SAINTE BARBE, PATRONNE DES MINEURS ET DES POMPIERS

Parce que les catholiques la prient pour se protéger de la foudre et de la mort subite, sainte Barbe est la patronne des mineurs, sapeurs-pompiers, artificiers, métallurgistes... et de toutes les professions liées au feu. Célébrée dans toute la France le 4 décembre, notamment dans les casernes, elle l'est tout particulièrement à Saint-Étienne, qui rend ainsi hommage à son passé minier. Chaque année, un défilé de lampions et un feu d'artifice sont organisés dans la ville.

Plus d'infos : www.saint-etienne.fr

UN HOMME, UN PRODUIT

Dans sa maison de jeunes cerfs...

Il aime apporter un peu d'originalité aux tables de fête. À Gumières, Gilles Chauve est passé maître dans la production de terrines de cerfs. Rencontre avec un éleveur passionné.

« **J'**avais besoin d'un complément de revenus dans les années 1990 et les élevages de cerfs commençaient à se développer. » Voilà maintenant plus de 20 ans que Gilles Chauve, agriculteur dans les Monts du Forez, bichonne son troupeau. Deux cerfs reproducteurs, 45 biches et chaque année une quarantaine de naissances de faons, soit quelque 480 pattes... Bambi n'a qu'à bien se tenir! Et du haut de ses cinquante ans, Gilles Chauve n'est pas peu fier de son cheptel niché à 900 mètres d'altitude: « Je les élève comme un troupeau de vaches. L'été, ils restent dehors. Le brame a lieu de fin septembre à la Toussaint et les naissances de mai à juin. » La plupart de ses bêtes sont conduites avant l'âge de deux ans à l'abattoir. Elles pèsent alors une centaine de kilos et sont appelées « daguets ». De quoi offrir « une viande tendre avec un goût de chevreuil mais moins prononcé ». Un goût qu'affectionnent particulièrement les clients de Gilles, qui aiment déguster ses terrines « avec une salade verte, en assortiment de charcuteries, ou tout simplement sur du pain, de préférence de campagne ». Les plus audacieux pourront aussi tester les godiveaux de cerf ou encore les saucissons de biche. Le tout sans culpabilité: riche en vitamines et en fer, cette viande naturellement maigre est aussi faible en cholestérol. ■



/ Si Gilles Chauve effectue quelques ventes pour Pâques, ou l'été pour les barbecues, il réalise la plupart de ses commandes en décembre pour Noël.

Élevage de cerfs des Monts du Forez – Puziols – 42560 Gumières - Tél.: 0477767096

→ CUISINEZ COMME UN GRAND CHEF!

Sphère craquante aux trois chocolats

par Tony Lenormand,
Restaurant L'Agapée à Saint-Étienne

Pour 6 personnes

Temps de préparation: 35 min



Ingrédients

- 150 g de chocolat noir pâtissier
- 100 g de chocolat au lait
- 100 g de chocolat blanc
- 12 demi-coques de chocolat noir*
- 50 cl de coulis de fruits rouges
- 150 cl de crème liquide 35 % MG
- Quelques fruits de saison pour la décoration



La préparation

1. La veille, verser le coulis dans des moules à glaçon ou « slim » et réserver au congélateur.

2. Le jour même, faire fondre le chocolat noir au bain-marie à 50 °C maximum. Faire descendre la température à 25 °C et monter avec 50 cl de crème liquide pour obtenir une mousse.

3. Même opération avec le chocolat au lait et des températures de 45 et 25 °C.

4. Répéter une nouvelle fois avec le chocolat blanc et des températures de 45 et 24 °C.

Le montage

1. Dans une demi-coque, mettre la mousse au chocolat noir et un glaçon de coulis.

2. Dans l'autre moitié, disposer en couche les mousses de chocolat au lait et blanc.



3. Souder les demi-coques, avec un chalumeau pour les experts. Réserver au frais.

Le dressage

1. Mettre une pointe de chocolat noir fondu au centre de l'assiette et fixer la sphère dessus.

2. Coller les fruits sur la sphère en les trempant dans du chocolat fondu.

* À réaliser soi-même avec un moule ou à acheter chez un chocolatier.

GROUPE UNION POUR LA LOIRE

Réforme territoriale : flou et cacophonie

Le gouvernement nous avait promis des lendemains qui chantent, avec la baisse du chômage et le retour de la croissance.

Aujourd'hui, nous ne pouvons que constater l'échec du Gouvernement sur ces sujets. Et comme si cela ne suffisait pas, il entend mettre un coup d'arrêt aux politiques menées par les collectivités territoriales, des politiques de solidarité et de proximité qui ont fait leur preuve et qui marchent.

Absence de méthode

Personne ne nie bien sûr la nécessité de conduire la réforme territoriale mais où est la cohérence dans la politique du Gouvernement ? Absence de méthode, précipitation, raison du plus fort... En quelques mois, on a chanté la louange des Départements, puis leur suppression, pour enfin leur accorder un sursis tout en les vidant progressivement de leur substance. Et ce n'est peut-être pas fini.

Le maillon de la proximité

Pour justifier ces hésitations, on a mis en avant des économies indispensables. Seulement voilà : personne ne peut réellement démontrer les économies qui seraient réalisées à terme.

Pire encore : les expériences passées ont prouvé que ces réformes engendraient des surcoûts. La résolution de cette situation de crise passe par une clarification des compétences et des solutions innovantes.

Dans la Loire, nous avons fixé un cap très clair : maintenir nos investissements grâce à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, stabiliser l'endettement, et tout sans augmenter la fiscalité locale directe depuis 2011 pour préserver au maximum le pouvoir d'achat des Ligériens.

Ainsi nous avons augmenté nos investissements en 2014 de 5,2 %, après déjà plus de 3 % en 2013. Pour 2015, les investissements seront maintenus à un niveau élevé. Des investissements en plus, c'est de l'activité en plus, ce sont donc des emplois en plus. Or l'État nous demande encore des économies, alors qu'il nous transfère des charges supplémentaires sans compensation. Les coupes sont brutales et font peser un risque énorme sur l'investissement local, donc sur l'emploi et les services publics.

Nous ne pouvons prendre le risque aujourd'hui, en pleine crise, de briser l'avenir des services publics.

Le Département reste le maillon essentiel de la proximité et de la cohérence territoriale. Nous entendons le faire vivre malgré les mauvais coups portés.

Solange BERLIER, Présidente du groupe Union pour la Loire, le groupe de la droite, du centre et indépendants.

Les élus du Groupe Union pour la Loire
www.unionpouurlaloire.fr

Gilles ARTIGUES, Jean-François BARNIER, Bernard BONNE, Huguette BURELIER, Paul CELLE, André CELLIER, Michel CHARTIER, Jean-Paul DEFAYE, Joël EPINAT, Alain LAURENDON, Michèle MARAS, Iwan MAYET, Henri NIGAY, Bernard PHILIBERT, Hervé REYNAUD, Georges ZIEGLER.

GROUPE INDÉPENDANCE ET DÉMOCRATIE

La transition énergétique : passons du discours aux actes !

La France est aujourd'hui dans une position ambiguë. Elle est l'un des pays qui émet le moins de gaz à effet de serre de tous les pays développés du fait de la part inégale de sa production d'énergie nucléaire (17 % de la consommation française). Mais, dans le même temps, elle est le pays qui a fait le moins d'efforts au cours des deux dernières décennies pour améliorer l'efficacité énergétique de son économie. De 1990 à 2013 la France a baissé sa consommation énergétique de 0,4 % et les émissions de CO2 de 5 %. Ce résultat est très médiocre si on le compare à l'Allemagne (-14 % de consommation d'énergie et -21 % de CO2) et au Royaume-Uni (17,5 % de consommation d'énergie et de production de CO2).

Quant aux énergies renouvelables, là encore, la France s'est fait largement distancer. Premier pays de production des énergies renouvelables en 1990, grâce à ses barrages hydroélectriques et son grand domaine forestier, elle arrive aujourd'hui en cinquième position. Elle a augmenté sa production d'énergie renouvelable de 2,4 % sur les 20 dernières années quand l'augmentation moyenne des pays de l'Union européenne a été de 6,9 %.

La France est à la traîne car il lui est difficile de surmonter les contradictions de sa politique énergétique. Cette dernière a été fondée sur une production nucléaire à des tarifs les plus bas d'Europe (-25 % que le coût moyen européen), un tarif qui ne couvre probablement pas les charges réelles liées à la sécurité des centrales, à leur démantèlement, ainsi que la gestion des déchets radioactifs. Un tarif insuffisant et qui devrait probablement augmenter de plus de 20 % dans les prochaines années.

C'est pourquoi, les lois sur la transition énergétique se succèdent avec des objectifs toujours plus ambitieux sans y mettre jamais les moyens financiers nécessaires. Pour trouver ces moyens et pour inciter fortement à économiser davantage l'énergie, la fiscalité et un coût plus élevé de l'énergie jouent un rôle déterminant. Or dans le domaine de la taxation de l'énergie, la France se place au 25^e rang européen. Enfin, dernier paradoxe à surmonter, malgré le prix le moins cher d'Europe, nous avons aussi le record de la précarité énergétique !

Face à la violence de la crise économique qui nous frappe et au rejet fiscal que nous avons vécu avec le mouvement des « Bonnets rouges », il faudrait pour avancer dans cette direction réunir toutes les forces politiques républicaines, pour convaincre et entraîner les Français à accepter cet effort. Car la transition énergétique est essentielle pour préparer notre avenir. Elle contribuera à développer l'emploi local. Elle est à la fois nécessaire pour l'équilibre de nos finances (l'achat des énergies fossiles constituent 70 % du déficit de la balance commerciale) et pour lutter contre le réchauffement climatique.

Alors il est temps de passer des discours aux actes !

Les conseillers généraux : Jean-Paul BLANCHARD (Chazelles-sur-Lyon), Georges BONNARD (Pélussin), Claude BOURDELLE (Noirétable), Jean-Claude CHARVIN (Rive-de-Gier), Jean GILBERT (Saint-Genest-Malifaux)
Tél. : 04 77 48 40 76

GROUPE GAUCHE RÉPUBLICAINE

C'est au pied du mur que l'on juge le maçon

A l'heure où certains considèrent le Conseil général comme un échelon obsolète et inefficace, l'État continue à lui en demander toujours plus et démontre à quel point cet échelon est indispensable de par sa taille, sa proximité et sa capacité de réaction.

Avec la réforme des rythmes scolaires, les départements ont dû surmonter la lourde tâche d'adapter en peu de temps les horaires des transports scolaires hors territoire des grandes agglomérations. Au-delà de l'aspect logistique sur lequel les agents départementaux ont, une nouvelle fois, montré un savoir-faire indéfectible, permettant ainsi une rentrée sereine pour les familles, les Conseils généraux ont dû assumer seuls le surcoût que présentait la modification de ces horaires scolaires. Pour le département de la Loire, ce chiffre s'élève à environ un million d'euros. Mais cela n'empêche pas l'exécutif national de préparer un projet de loi transférant les compétences (transports interurbains, transports scolaires, voirie départementale, collèges, environnement et déchets, transition énergétique) aux Régions sous couvert d'économies d'échelle.

Pourtant il faudra bien des agents pour assumer ces compétences. Les agents régionaux et départementaux ne sont pas soumis aux mêmes primes. Le lissage des salaires des agents passant du département à la région aura un impact budgétaire qui entrainera une hausse non négligeable de la masse salariale. En lieu et place d'économies d'échelle, le résultat sera des dépenses supplémentaires et des lourdeurs administratives, qui diminueront la réactivité du service. Ces lourdeurs seront telles qu'il sera nécessaire de redéployer dans la proximité certains services. Faudrait-il alors transférer ces compétences aux agglomérations ; agglomérations qui n'auront pas toujours la taille critique suffisante pour faire face à ces charges ? Aujourd'hui, même Roannais agglomération qui devait élargir sa compétence voirie d'intérêt communautaire renonce. C'est bien au pied du mur que l'on juge le maçon.

Ainsi, si cette conception centralisatrice et bureaucratique parvient à s'imposer, la distance entre les citoyens et leurs élus s'aggravera, et aucune économie ne sera réalisée...

Si la simplification et la clarification des compétences sont nécessaires, le pudding compétitif que certains voudraient mettre en place pourrait faire voir rouge à bon nombre d'administrés et contribuables !

Bernard JAYOL, Jean BARTHOLIN, René-André BARRET

Tél. : 04 77 59 32 02
Courriel : mikael.mignet@cg42.fr

GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

Accessibilité pour les personnes handicapées : quelle réalité dans la Loire ?

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, exigeait la mise en accessibilité des établissements recevant du public au 1^{er} janvier 2015 et celle des transports publics au 13 février 2015. Aucun accompagnement des acteurs concernés n'avait pourtant été prévu dans cette loi pour garantir d'en atteindre les objectifs.

Aussi, en 2011, un rapport de trois inspections générales indiquait que cette échéance ne pourrait être tenue, le retard accumulé étant trop important. Après le changement de majorité, en 2012, le Gouvernement a souhaité agir pour redonner des perspectives réalisables à ce chantier fondamental, au risque de le voir sombrer définitivement.

Sur les bases du rapport « Réussir 2015 », une large concertation a permis de conduire à l'adoption, le 10 juillet dernier, d'un projet de loi habilitant le Gouvernement à prendre par ordonnance les mesures nécessaires pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie.

L'objectif de ce projet de loi est d'enfin se donner les moyens d'appliquer la loi de 2005, en corrigeant ses faiblesses. Ainsi, les établissements qui ne seront pas accessibles en 2015 pourront être sanctionnés pénalement, sauf si un dossier d'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) ou un engagement d'entrer dans la démarche Ad'Ap est déposé avant le 31 décembre 2014.

Nous saluons ce signe fort qui est donné pour permettre la concrétisation des objectifs pris dans la loi de 2005.

Le Conseil général, de par ses missions, devrait se montrer irréprochable en matière de respect des engagements pris en direction des personnes en situation de handicap.

A quelques semaines à peine de l'échéance du 1^{er} janvier 2015, il nous est apparu que l'exécutif départemental se montrait très en retrait sur ce dossier. Nous avons donc souhaité qu'il publie un état des lieux précis des retards de mise en accessibilité des nombreux équipements dont il a la responsabilité (collèges, bâtiments administratifs, arrêts des TIL...).

Nous avons également demandé au Président du Conseil général comment il se saisirait de ce dispositif proposé par le Gouvernement pour remettre sur les rails la progression de notre collectivité vers une application vertueuse des objectifs de la loi de 2005.

Nul ne doute que ses réponses seront regardées avec attention et intérêt par de très nombreux usagers.

Le Président Jean-Claude TISSOT
et ses collègues : Arlette BERNARD,
Jean-Claude BERTRAND, Christine
CAUET, Liliane FAURE, Joseph FERRARA,
Alain GUILLEMANT, Régis JUANICO,
Marc LASSABLIÈRE, Lucien MOULLIER,
Florent PIGEON, Fabienne STALARS.
Courriel : groupe-ps@cg42.fr
Site internet : www.loirepourtous.fr

GROUPE GAUCHE CITOYENNE – FRONT DE GAUCHE

Face à la crise

La situation difficile que connaît notre pays mérite que l'on revisite un moment particulier de notre histoire, celui de l'application du programme du Conseil National de la Résistance.

En introduction le texte précise : « Ce n'est qu'en regroupant toutes ses forces autour des aspirations quasi unanimes de la Nation que la France retrouvera son équilibre moral et social et redonnera au monde l'image de sa grandeur et de son unité. » Le programme est adopté et les mesures destinées à instaurer un ordre social plus juste sont mises en œuvre. Les réformes économiques ont pour objectif d'instaurer une véritable démocratie économique et sociale impliquant l'éviction des grandes féodalités de la direction de l'économie. Un plan complet de sécurité sociale est élaboré. Il est fondé sur l'universalité et sur la solidarité. On cotise selon ses moyens et on reçoit selon ses besoins.

Jusqu'au début des années 70, la contribution des échanges internationaux à la croissance mondiale s'explique par un encadrement, voulu par de grands pays pratiquant des politiques industrielles volontaristes, à l'abri des tarifs douaniers, de normes, et d'un contrôle administratif des flux financiers. Ainsi les progrès économiques et sociaux des trois décennies qui ont suivi la mise en place du programme ne doivent rien à la vertu des marchés autorégulés et du capitalisme mais à une économie largement pilotée par l'État et contrôlée par des normes et institutions sociales.

Quarante ans sont passés, et les gouvernements de droite et celui de Hollande remettent en cause les réalisations du Conseil National de la Résistance.

Leur politique a pour conséquence de limiter l'intervention de l'État et de favoriser la libre entreprise et la libre concurrence. La crise sociale actuelle montre chaque jour la dangerosité de ces choix.

Cette politique crée de la détresse sociale et, par là même, l'asphyxie des Départements et des communes à qui l'État a confié la charge de l'accompagnement des populations concernées.

Des solutions existent. La politique actuelle, comme celle de Sarkozy avant, basée sur des aides considérables aux entreprises (41 milliards d'aides sans aucune contrepartie !), des réductions massives de dotations de l'État aux collectivités, des suppressions d'emplois dans les services de l'État, se traduit par un niveau de chômage historique et un appauvrissement de la grande majorité des Français.

Il est donc urgent de changer de politique, de mener une politique dont l'objectif central soit la lutte contre le chômage. Nous sommes nombreux à partager ce constat : Front de gauche, Écologistes, Frondeurs du PS, Citoyens... Nous unir pour mener une réelle politique de gauche devient indispensable.

Serge VRAY, René LAPALLUS, Marc PETIT
Groupe Gauche Citoyenne – Front de Gauche
Courriel : christiane.mendes@cg42.fr



**LE CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA LOIRE**
organise



Les **RENDEZ-VOUS**
de **l'offre d'emploi**

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE MOBILISÉ POUR L'EMPLOI



Vendredi 12 décembre
SAINT-ÉTIENNE

Centre de congrès
Espace Fauriel
9h-17h

Accès libre



www.loire.fr

Anne-Frédérique Royon Indomptable championne

Rien ni personne ne saurait dompter cette femme au caractère fougueux ! Et certainement pas son handicap. Installée à Grézieux-le-Fromental, où elle a grandi, Anne-Frédérique Royon sait comme personne murmurer à l'oreille des chevaux. Cette cavalière tétraplégique de 36 ans a fait de sa vie un véritable saut d'obstacles.

La noblesse d'un cheval est sans pareille. Anne-Frédérique a trois ans lorsqu'elle en voit un se dresser devant elle pour la première fois. Une image qui la marquera à tout jamais. « C'est mon premier souvenir d'enfance. J'étais en visite chez mon oncle, propriétaire d'étalons. Je le revois encore me poser sur la selle. Je me souviens avoir fait un caprice car je ne voulais pas redescendre ! » La petite brunette, légèrement tête de mule, se blottit contre le cheval, ressent sa chaleur. C'est le coup de foudre.

Cap sur la philosophie

Anne-Frédérique ne lâchera plus jamais la bride. Pour s'offrir balades et stages équestres, elle puise dans ses économies, accumulées lors des fêtes de Noël et des anniversaires. « Je ne demandais aucun autre cadeau à mes parents. » La jeune fille grandit en se forgeant un caractère bien trempé et envisage des études d'ingénieur. Baccalauréat scientifique en poche, elle change pourtant de direction : « Je voulais à tout prix étudier la philosophie... » Une fois agrégée, elle enseigne puis dépense sa première paie pour des vacances en Camargue, le lieu idéal pour chevaucher une monture de race. En novembre 2003, l'impétueuse cavalière fait l'acquisition de Lucky, un demi-sang arabe, sur un coup



de tête. « Farouche, il a fait tous les coups de Trafalgar ! C'était un choix folklorique... »

À cheval sur la vie

À 25 ans, Anne-Frédérique mène une vie de rêve : un travail qui la passionne, un homme qui l'aime, de l'énergie à revendre. Elle ne pouvait pas prévoir qu'un mauvais sort l'attendait. Le 17 janvier 2004 à Roanne, sous une pluie fine et verglaçante, la voiture du couple fait une sortie de route. Et toute une vie bascule. Son ami est indemne. « Je me souviens lui avoir dit : appelle maman et dis-lui que je l'aime. » Après quoi elle passe dix jours dans le coma. « À mon réveil, en 24 heures, j'avais tout accepté : être handicapée, ne plus jamais remarcher, danser, enseigner... mais ne plus remonter à cheval, ça non ! » L'équipe médicale tente

de la convaincre d'en faire le deuil. « Mais c'était hors de question ! » Elle décide coûte que coûte de se remettre en selle.

Le pied à l'étrier

Deux mois après le drame, la jeune femme désormais tétraplégique n'a qu'une idée en tête : revoir son cheval. Pour sa première sortie thérapeutique, elle ne rendra pas visite à sa famille ou à ses amis. Elle passera voir Lucky le désinvolte, couchée sur un brancard. « Il s'est approché, et il était si calme ! Il est resté plus d'une heure à respirer mon pied gauche. » Anne-Frédérique renoue avec son existence. « Grâce à cet instant, ma vie retrouvait son sens. » Lucky, c'est sa chance, son miracle : « Le soir-même j'ai bougé mon orteil gauche ! » Avec des

progrès plus rapides sur son cheval qu'en salle de rééducation, la cavalière remet rapidement le pied à l'étrier.

Déplacer des montagnes

C'est au centre d'équithérapie d'Ambierle qu'elle remonte pour la première fois. « J'avais soudain l'impression d'être sur une montagne ! » La journée est consacrée à la kinésithérapie. Le soir, elle continue les exercices seule à la barre. « J'ai mis toutes les chances de mon côté pour pouvoir reprendre l'équitation. » Elle ira même jusqu'à provoquer des chutes. « Pour me rendre compte que tomber n'était pas grave. » Sa volonté de fer et son moral d'acier lui permettent de réussir son pari et de se lancer un nouveau défi. Déjà « championne du monde à la maison », elle participe à un

« L'équitation m'a permis de dépasser mon handicap »

stage à la prestigieuse école de cavalerie Cadre Noir de Saumur, où elle se formera plus tard au para-dressage.

Coups de tête

Participer à des concours ? Anne-Frédérique ne loupera pas le coche. Elle s'offre une jument de compétition, J'Adore. « Les grands événements de ma vie n'ont fonctionné que sur des coups de tête. J'en ai eu trois : deux chevaux, Lucky et J'Adore, et un homme, Bertrand, mon actuel compagnon. Il est venu de l'école de Saumur pour s'installer avec moi dans la Loire. » Et dire qu'elle ne voulait plus jamais vivre en couple ! Vice-championne et championne de France de dressage para-équestre en 2013 et 2014, elle décide en parallèle de s'atteler à une carrière internationale. Première étape : les championnats d'Europe au Danemark l'an dernier.

Championne de la vie

Il y a des victoires qui naissent de l'adversité. Anne-Frédérique a déjà remporté de multiples batailles. En août 2014, elle

participe aux Jeux équestres mondiaux en Normandie. Réservé aux personnes handicapées, le para-dressage se déroule en trois épreuves dont la dernière est libre et en musique. Seule tricolore sélectionnée pour la troisième manche, la Ligérienne fait son apparition sur une musique de trot. « Je me prenais un peu pour une danseuse étoile. » Grâce et élégance. J'Adore et elle ont fière allure. Sur un air de Lily Allen, la cavalière émeut le public. Un membre du jury en pleure. Elle est à la même hauteur que les autres aux regards des hommes... et encore plus élevée dans l'âme. ■

Peggy Chabanole

LES CHEVAUX DE BATAILLE D'ANNE-FRÉDÉRIQUE



Correctrice littéraire : « c'est mon métier actuel. »

L'équitation : « c'est ma drogue. »

Son cheval Lucky : « c'est mon sauveur. »

Les Jeux olympiques à Rio en 2016 : « c'est mon objectif ! »



/ Anne-Frédérique Royon en piste sur sa jument J'Adore lors des Jeux équestres mondiaux 2014 en Normandie.

LE PARA-DRESSAGE, C'EST QUOI ?

Discipline équestre en trois épreuves intégrée aux Jeux Paralympiques depuis 1996, le para-dressage permet à des cavaliers handicapés de concourir sur des reprises dont les difficultés sont adaptées aux capacités physiques de chacun.

TROIS LIGÉRIENS AUX JEUX ÉQUESTRES MONDIAUX 2014

Aux côtés d'Anne-Frédérique Royon, deux autres ligériens ont pris part aux Jeux équestres mondiaux 2014 qui se sont déroulés en Normandie du 23 août au 7 septembre. Installés dans la plaine du Forez à Valeilles, Anne-Sophie et Cédric Guerreiro ont concouru en Reining western, une discipline de dressage issue du Far-West. Une épreuve remportée par les États-Unis, mais dans laquelle notre couple de « Frenchies » a fait briller le drapeau français.

“Si mes copines savaient
avec qui je covoiture !”



www.covoiturage-loire.fr
Roulons collectif !